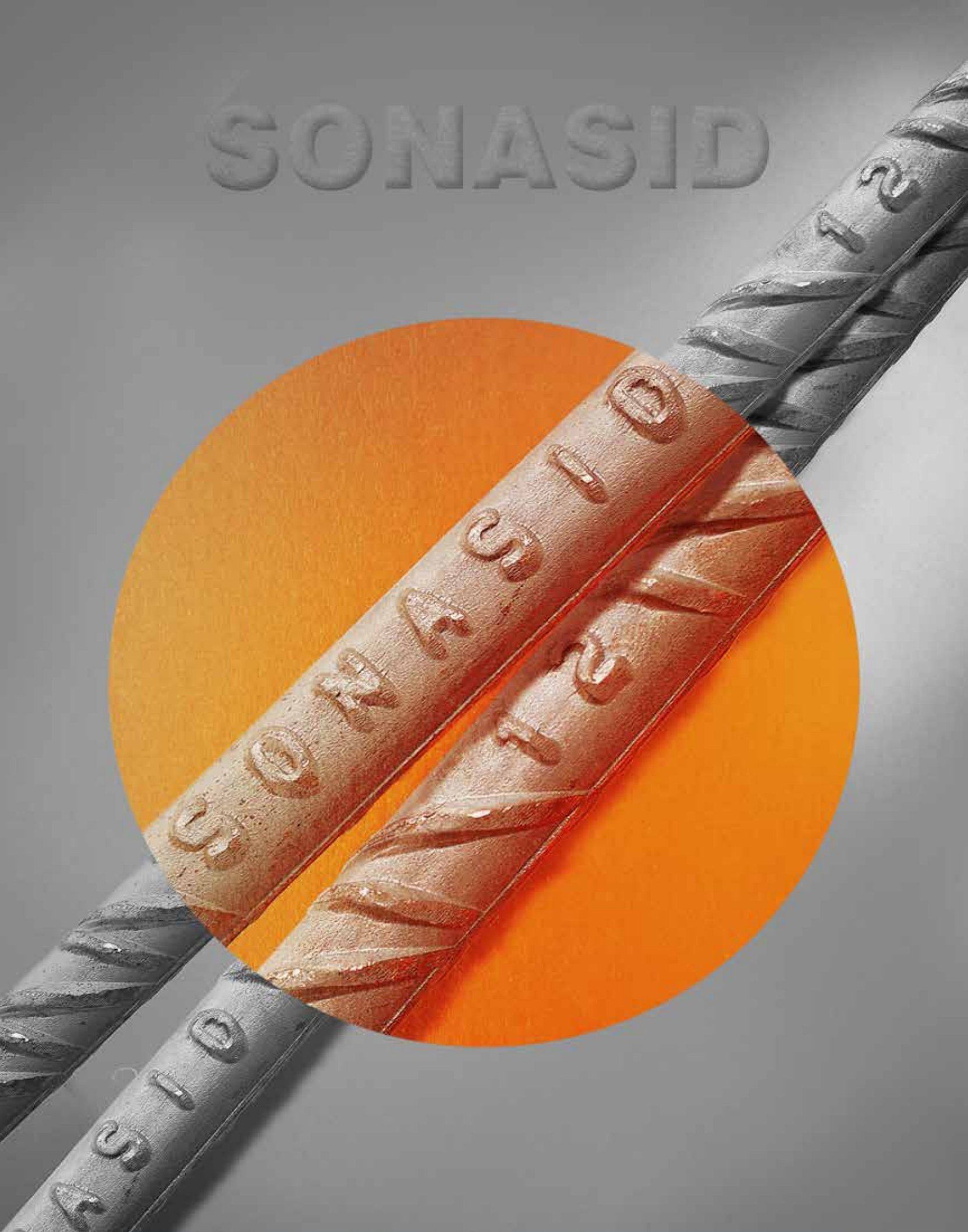


SONASID



S O M M A I R E

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	05
40 ANS D'HISTOIRE	06
CARNET DE L'ACTIONNAIRE	08
GOUVERNANCE	09
LES 4 FORCES D'UN LEADER SIDÉRURGIQUE NATIONAL	13
UN MODÈLE DE MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ	14
EXCELLENCE OPERATIONNELLE DE L'OUTIL DE PRODUCTION	16
DYNAMISME DU NOUVEAU MODÈLE DE DISTRIBUTION	20
ÉLÉMENTS FINANCIERS	23

M O T D U
D I R E C T E U R
G É N É R A L

04



AYOUB AZAMI
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Chers Actionnaires,

2014 a été véritablement une année de challenge pour Sonasid qui a évolué dans un contexte économique et sectoriel peu favorables, en particulier sur le marché mondial de l'acier freiné par un excédent de production qui se creuse dans certaines parties du monde. Même constat sur le secteur national de la construction qui n'a pas non plus démontré de signe encourageant de croissance, les conditions se sont même durcies pour les sidérurgistes avec une consommation nationale du rond-à-béton en repli de 10%, contre-coup également d'un marché libéralisé.

Pourtant Sonasid est parvenu à maintenir honorablement sa performance, forte d'un plan stratégique opérationnel sur la bonne trajectoire. En amont de la chaîne de valeur, les achats de ferrailles ont été optimisés grâce à un bon travail de préparation réalisé au niveau du broyeur, qui a permis d'améliorer sensiblement la valeur d'usage de cet intrant et s'est donc traduit par un meilleur rendement de l'aciérie. Un outil de production qui avec les laminoirs a atteint un niveau d'excellence opérationnelle, sous-tendue par une politique rigoureuse de réduction des coûts.

D'importants efforts ont en effet été réalisés par l'équipe Recherche & Développement de Sonasid qui est parvenue à exploiter rentablement des combustibles alternatifs pour atténuer l'impact sur les coûts de production de la décompensation du fuel.

Sonasid s'est également distingué sur son marché, par une percée remarquable de Sonasid Distribution, un nouveau modèle qui se rapproche de la petite distribution en répondant spécifiquement à ses besoins. Ainsi, en 2014 Sonasid a consolidé son leadership commercial avec une augmentation de 2 points de part de marché, amenée à croître avec le redressement de Longométab Armatures qui amorce aujourd'hui une phase de diversification.

Mais dans cette progression nous avons veillé à maîtriser le risque, une considération très importante dans le contexte actuel et qui surtout a contribué à maintenir une assise financière solide pour Sonasid dont le bilan 2014 ressort avec un endettement net négatif.

Quant aux perspectives, 2015 devrait marquer la transition vers une évolution plus en rupture pour la sidérurgie nationale. Une mutation à laquelle Sonasid se prépare pour en occuper le meilleur positionnement, celui de leader, en s'appuyant notamment sur les acquis actuels de l'entreprise en matière d'excellence industrielle, d'achat ferrailles, de maîtrise des coûts, distribution... et en faisant preuve d'audace dans l'appréhension de ce marché qui restera confronté à des défis complexes.



Développement
de la distribution en direct,
via **Sonasid Distribution**.
Une activité qui a contribué à
la croissance de la part de
marché de Sonasid sur le
rond à béton.

SONASID LEADER SIDÉRURGIQUE NATIONAL

/ L'HISTOIRE DE LA SIDÉRURGIE MAROCAINE DÉMARRE PAR SONASID ...

L'Etat marocain créé Sonasid en 1974 avec pour ambition de développer un complexe sidérurgique complètement intégré à partir de la production de minerai de fer à Ouxiane (Nador) en le valorisant dans un haut fourneau d'un million de tonnes.

Les études technico-économiques ont finalement conclu à une intégration amont progressive et les travaux de construction du 1er laminoir marocain ont ainsi été lancés à Nador. La production a démarré quelques années plus tard en mars 1984 avec une capacité annuelle initiale de 420 000 tonnes de rond à béton et de fil machine portée progressivement à 600 000 tonnes.

En 1996, Sonasid introduit 35% de son capital en bourse et en 1997 l'Etat cède 62% du capital à un consortium d'investisseurs institutionnels pilotés par la SNI.

En juillet 2002, Sonasid investit dans un second laminoir à Jorf Lasfar d'une capacité annuelle de 400 000 tonnes pour répondre à la demande croissante du marché. Un an plus tard en 2003, Sonasid concrétise son projet d'intégration en amont par la réalisation d'une aciérie électrique à Jorf Lasfar qui devra alimenter les 2 laminoirs en billettes pour réduire sa dépendance du marché international. L'unité démarre en août 2005, la même année Sonasid augmente sa participation à 92% dans le capital de Longoméтал Armatures, une activité initialement développée au sein de Longoméтал Afrique.

Le 3 mars 2006 marque une nouvelle étape décisive dans l'histoire de Sonasid avec le renforcement d'Arcelor dans le capital de Sonasid et le partenariat conclu entre SNI et ce qui deviendra quelques mois plus tard ArcelorMittal.

06

/ UN ACTEUR MAJEUR DU SECTEUR DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Sonasid est le leader sidérurgique marocain sur les produits longs : rond à béton et fil machine, destinés au BTP et à l'industrie. Adossé au numéro un mondial de l'acier ArcelorMittal, Sonasid a développé une expertise technique et opérationnelle qui le positionne en acteur incontournable du marché marocain avec une gamme de produits très complète, conformes aux exigences des normes nationales du secteur. Sonasid se positionne également sur le marché des armatures industrielles à travers sa filiale Longometal Armatures.

Véritable référence dans son domaine et consciente de sa responsabilité sociétale, Sonasid se distingue également par son engagement citoyen à travers une démarche basée sur la considération de ses parties prenantes, la protection de l'environnement et le développement durable.

/ DES RÉSULTATS 2014 RÉSILIENTS DANS UN CONTEXTE SECTORIEL EN MANQUE DE CROISSANCE

Comptes sociaux (En MDH)

(En MDH)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Chiffre d'affaires	4123	4630
EBITDA	356	410
Résultat d'exploitation	155	235
Résultat Net	160	211

/ NETTE AUGMENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE LONGOMÉTAL ARMATURES ET RÉSULTAT NET POSITIF

07

Comptes consolidés (En MDH)

Comptes consolidés (en MDH)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Chiffre d'affaires	4254	4705
EBITDA	371	360
Résultat net de l'ensemble consolidé	127	86

CARNET DE L'ACTIONNAIRE

/ RATIOS FINANCIERS 2014

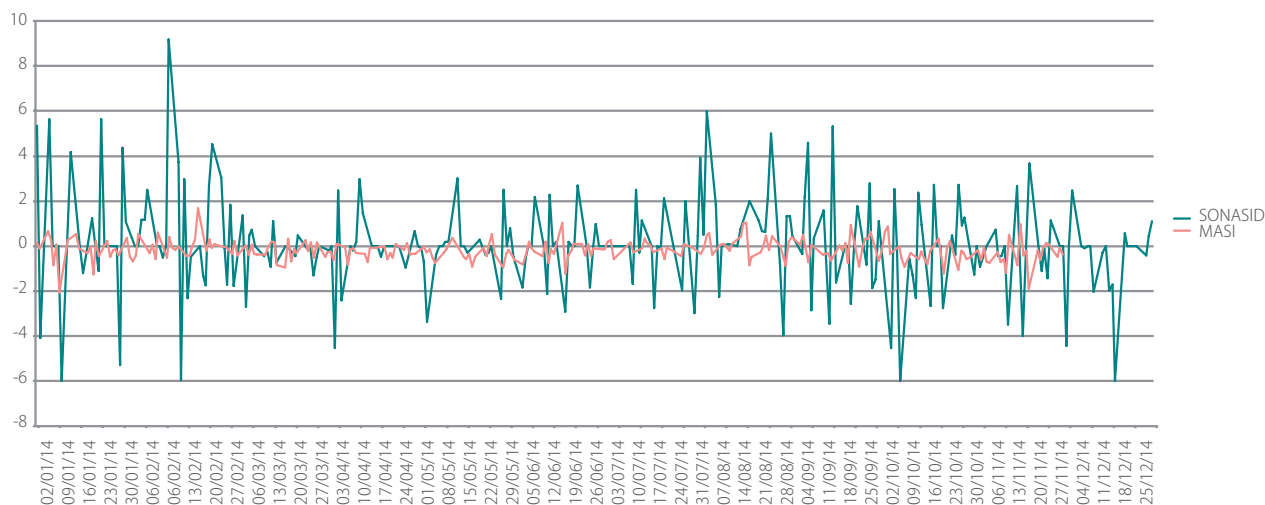
MAD	2014
Cours au 31/12/2014	930
ROE	5,9%
ROCE	7,7%
BPA	32,7
FCF/Action	189
DPA	41
PER	28,4
Cours/FCF par Action	4,9
Rendement de dividende	4,4%
ANA	555
P/B	1,7
VE/EBE	9,8
Marge EBE	8,7%
Taux d'endettement (EN/CP)	-12,4%

/ INDICATEURS BOURSISERS

08

Au 31 décembre	2013	2014
Nombre d'actions en circulation	3 900 000	3 900 000
Capitalisation boursière (Mdhs)	3 357 900 000	3 627 000 000
Cours cotés de l'action (Dhs)		
Cours le plus haut	1024	1230
Cours le plus bas	500,1	863,9
Au 31 décembre	861	930
Dividende ordinaire par action (DH)	58	41
Dividende exceptionnel par action (DH)	-	-

/ PERFORMANCES COMPARÉES DE SONASID ET DU MASI EN 2014



G O U V E R N A N C E

/ ACTIONNARIAT

ArcelorMittal & SNI, co-actionnaires de Sonasid

Un partenariat stratégique

Un accord de partenariat stratégique entre SNI et Arcelor a été conclu en 2006 pour le développement de Sonasid. Arcelor, SNI et les autres actionnaires de référence (MAMDA-MCMA, Axa Assurances Maroc, RMA Watanya, CIMR et Attijariwafabank) ont transféré le 31 mai 2006, leurs participations respectives dans le capital de Sonasid à une société holding NSI « Nouvelles Sidérurgies Industrielles ». Cette société détient 64,85% du capital de Sonasid, réparti à 50/50 entre ArcelorMittal et le groupe d'actionnaires marocains conduit par SNI. Un partenariat qui repose sur la consolidation et le développement de la position de Sonasid sur le marché marocain ainsi que sur le transfert de technologie et de compétences d'ArcelorMittal dans le secteur des produits longs.



ArcelorMittal

Leader mondial de la sidérurgie

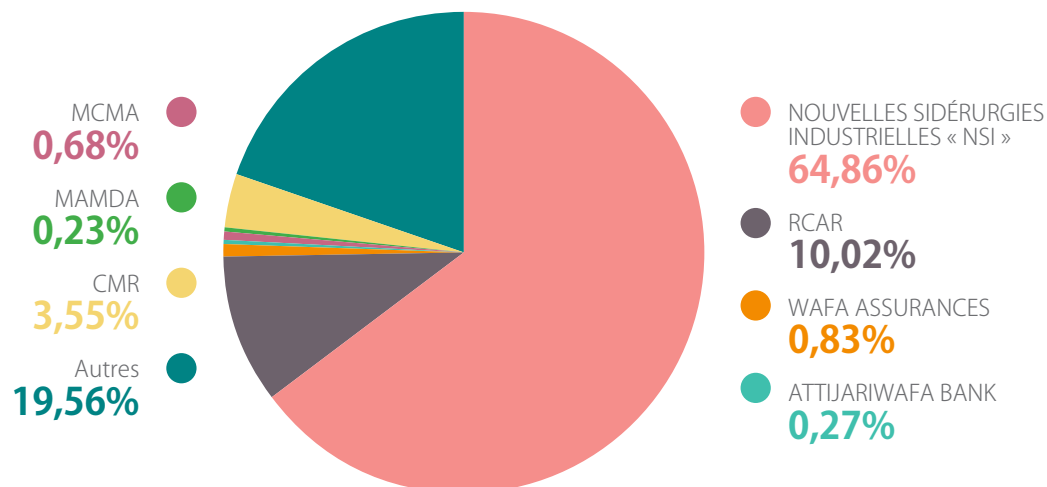
ArcelorMittal est le leader mondial de l'acier dans les principaux secteurs : automobile, construction, emballage et applications ménagères. A travers ses valeurs fondées sur le développement durable, la qualité et le leadership, ArcelorMittal s'engage à développer son activité de manière responsable dans le respect de la santé, la sécurité et le bien être de ses employés, sous traitants et communautés riveraines des sites de production.

09

/ INDICATEURS CLÉS 2014

Indicateurs clés	2013	2014
Chiffre d'affaires (milliards \$)	79,4	79,3
EBITDA (milliards \$)	6,8	7,2
Expéditions (millions de tonnes)	84,3	85,1
Production d'acier (millions de tonnes)	91,2	93,1

/ ACTIONNARIAT SONASID AU 31.12.14



ORGANES DE DIRECTION

/ CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 19 MARS 2015

• M. Mohamed Ramsès ARROUB	Président du Conseil d'administration
• M. Pascal GENEST	Administrateur
• M. Hassan OURIAGLI	Administrateur
• M. Ayman TAUD	Administrateur
• M. Javier Serra CALLEJO	Administrateur
• M. Francis LEFEVRE	Administrateur
• M. Jean Paul ORDIONI	Administrateur
• M. Hugues FAUVILLE	Administrateur
• M. Vincent CHOLET	Administrateur
• M. Cédric BOUZAR	Administrateur
• Mutuelle Centrale Marocaine d'Assurances représentée par M. Hicham BELMRAH	Administrateur
• Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite représentée par M. Khalid CHEDDADI	Administrateur
• Rma Watanya représentée par M. Azeddine GUESSOUS	Administrateur

/ COMITÉ STRATÉGIQUE

• M. Pascal Genest	Administrateur
• M. Ayman Taud	Administrateur

Missions : Préparer les orientations stratégiques de Sonasid et ses programmes d'investissement, en vue de leur présentation au Conseil d'Administration. Suivre l'exécution budgétaire.

Périodicité : Trimestrielle

/ COMITÉ DE DIRECTION

M. Ayoub AZAMI	Directeur Général
M. Abdeljalil AJDOUR	Directeur Commercial & Marketing
M. Abdelilah FADILI	Directeur Financier et des Système d'information
M. Mohammed MOUKASSI	Directeur Ferraille et Valorisation
M. Karim EL OUARDIRHI	Directeur des Achats et Logistique
M. Mohammed Taha BENZEKRI	Directeur des Ressources Humaines & Communication

Missions : Piloter l'activité opérationnelle de l'entreprise. Analyser la conjoncture nationale et internationale et son impact sur l'activité de la société. Préparer les Conseils d'Administration et différents comités.

Périodicité : Hebdomadaire

/ COMITÉ DES RISQUES & DES COMPTES

Missions : Statuer sur l'ensemble des sujets pouvant affecter les comptes et les risques. Dans ce cadre, le comité définit la méthode d'établissement et d'arrêt des comptes sociaux et consolidés ainsi que la méthodologie de détermination des provisions. Il examine les comptes semestriels, annuels et le reporting complet des risques. Il assure la cohérence et la pertinence des mécanismes mis en place pour le contrôle interne des procédures, des risques et de la déontologie. Il statue enfin sur la qualité des travaux réalisés par les commissaires aux comptes et juge de leur indépendance.

Périodicité : Semestrielle

/ COMITÉ NOMINATIONS & RÉMUNÉRATIONS

Missions : Statuer sur la politique de rémunération et de gestion des ressources humaines. Il définit les conditions de la rémunération globale du personnel, élabore la politique des avantages pour les salariés, définit le plan de succession pour les postes clés de la société, gère les hauts potentiels et réfléchit sur la politique de formation. Il étudie l'évolution de la masse salariale et de l'équité interne.

Périodicité : Semestrielle



4

LES
FORCES D'UN
LEADER SIDÉRURGIQUE
NATIONAL

UN MODÈLE DE MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ



C'est un processus animé par les collaborateurs, standardisé dans toutes les unités de Sonasid et 'best practice' du segment Europe produits longs du groupe ArcelorMittal. Il est à l'origine de la forte progression des indicateurs de sécurité de Sonasid pour laquelle les collaborateurs ont atteint un niveau de maturité certain. Le Système d'Animation Sécurité « SAS » est au cœur de ce modèle, il implique l'ensemble des collaborateurs des unités de production qui sont tenus de se réunir en comités et groupes de travail pour proposer et statuer des règles et standards liés à la Santé et Sécurité au Travail.

Une base de données sécurité a également été créée pour alimenter ce système, elle permet de remonter toute anomalie ou risque lié à la sécurité sur les lieux de travail. Un outil qui permet de planifier des actions correctives et préventives afin d'éliminer les risques et partager avec tous les sites de production les différents plans d'actions santé et sécurité au travail.



LES FAMILLES S'IMPLIQUENT ÉGALEMENT DANS LA SÉCURITÉ DES USINES DE SONASID

15

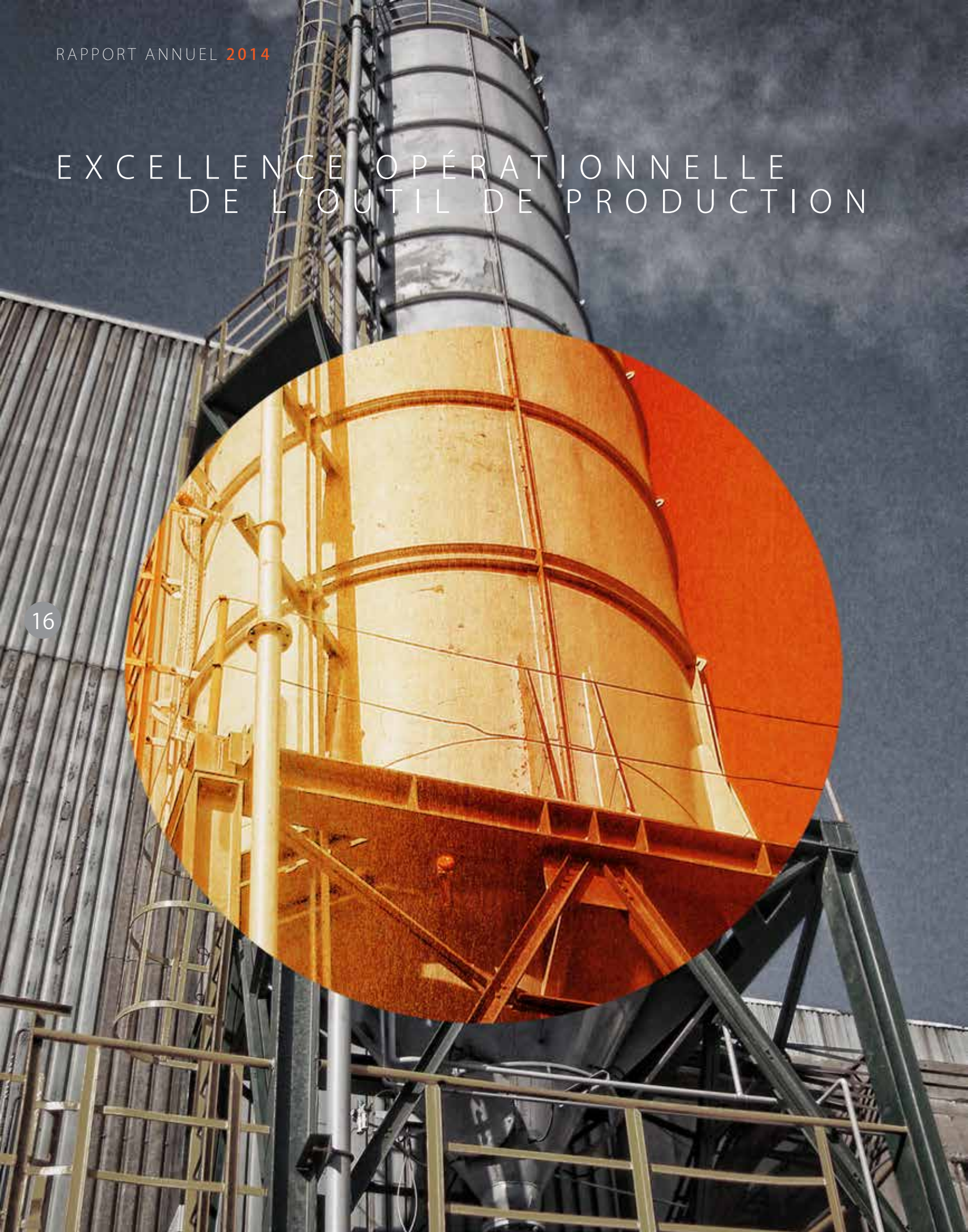
Les enfants, notamment, ont été invités à peindre sur les murs à l'entrée de l'exploitation les conseils qu'ils souhaitent prodiguer à leurs parents : des messages forts de respect des règles, de vigilance partagée, de mesure dans ses actions, parce qu'ils ont bien pris conscience des risques de l'activité et ils ont surtout compris qu'ils étaient parfaitement maîtrisables avec la bonne méthode.

C'est précisément là-dessus que les enfants essaient d'agir à leur niveau, par une approche émotionnelle de la prévention, qui accompagne efficacement tous les efforts déployés pour consolider la culture sécurité.

Les comportements ont fortement évolué depuis 2011 avec une courbe des incidents qui a pris une direction franchement inverse, ce qui démontre le niveau de maturité atteint par les usines ; et qui doit être soutenu dans le temps. En effet, si l'animation est assurée quotidiennement par les bons réflexes développés au fil des années, les audits sécurité, les outils de remontées et les supports de communication, la raison d'être de ce leadership sécurité, ce au nom de quoi tous les jours les collaborateurs sont attentifs à leur sécurité au même titre que celle de leurs collègues, relève en grande partie d'une dimension affective : un instinct qui nous incite à nous préserver collectivement pour nos familles.

Des familles qui se sentent concernées et ont contribué à faire évoluer la vigilance partagée au rang de valeur d'entreprise.

EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE DE L'OUTIL DE PRODUCTION



Aciérie

L'aciérie a réalisé une bonne performance durant 2014 : le coût de transformation variable a connu une baisse importante et le rendement matière s'est également amélioré.

Des résultats qu'il faut consolider en développant la dynamique d'amélioration continue en matière notamment d'animation de la maintenance.

Laminoir Nador

Le laminoir a poursuivi ses efforts sur la réduction des coûts fixes et réalisé des progrès notoires dans la maîtrise des coûts de transformation variable, en profitant d'un programme interne de recherche et développement pour diversifier les sources énergétiques. L'utilisation de combustibles alternatifs a ainsi entraîné un gain honorable qui sera amené à augmenter avec la montée en puissance du programme de substitution énergétique.

Laminoir Jorf Lasfar

La production est en légère régression comparée à 2013, le coût de transformation variable a connu une petite augmentation absorbant en partie l'augmentation du prix du fuel. Le rendement du laminoir s'est également légèrement amélioré.



SONASID UN MODÈLE 100% RECYCLING

ENERGIES ALTERNATIVES

Sonasid s'est investi dans la recherche de solutions de substitution au fuel pour limiter l'impact de la décompensation énergétique sur les coûts de production; un impact qui se chiffre à près de 50 MDH pour le fuel et près de 20 MDH pour l'électricité.

Le mix alternatif déployé est celui d'une unité d'injection mixte d'huile filtrée et de coke de pétrole pour alimenter le four de réchauffage des billettes du laminoir de Nador. Une compensation partielle qui représente une économie de 25 MDH. Le laminoir de Nador est à ce jour le premier four de réchauffage à utiliser du coke de pétrole, le modèle sera dupliqué pour le laminoir de Jorf Lasfar.

En matière d'énergie éolienne : depuis la signature du partenariat avec Nareva la transition énergétique progresse, l'éolien a représenté en 2014 10% de la consommation globale d'énergie de Sonasid : environ 30% de la consommation du laminoir de Jorf Lasfar et des auxiliaires de l'aciérie et près de 39% de celle de Nador.

Une part de l'éolien qui sera amenée à croître à 80% dans les 3 prochaines années.



Il est une dimension de l'industrie sidérurgique que l'on connaît moins, c'est son modèle circulaire. Tout d'abord en amont, la ferraille, principal intrant des aciéries électriques, n'est autre qu'une matière première recyclée qui sert à produire de l'acier, puis en aval les déchets de son activité sont également valorisés. C'est une nécessité économique pour les sidérurgistes : le volume de ferraille locale est insuffisant pour satisfaire les besoins des aciéristes et en contrepartie les prix à l'import sont soumis à de fortes fluctuations. Mais c'est aussi pour Sonasid une action citoyenne de contribution à l'effort national écologique.



LES GRANDS TAXIS RECYCLÉS PAR SONASID

Sonasid a en effet été le premier sidérurgiste au Maroc à expérimenter puis envisager le développement de nouvelles sources de ferrailles : déconstruction de bateaux en fin de vie et recyclage des véhicules hors d'usage. Sonasid a obtenu en 2013 la confiance de Somaca, filiale du groupe Renault, qui recherchait un partenaire local qui puisse lui garantir une traçabilité complète de toutes les étapes de destruction de ses véhicules non conformes dans le respect des normes et standards internationaux de sécurité et d'environnement. Une convention a également été signée avec l'Administration des Douanes et Impôts Indirects pour l'élimination des véhicules dans le cadre de la lutte contre la contrebande.

En 2014, au lancement du programme national de renouvellement des grands taxis Sonasid a souhaité mettre son expérience à contribution en aval de cette opération. Les taxis collectés par Sonasid sont expédiés aux sites de Jorf Lasfar et Nador pour dépollution et la destruction s'effectue au broyeur de Jorf Lasfar.

Les véhicules suivent un parcours de recyclage bien défini depuis leur entrée à l'usine. On procède au retrait de la batterie, au dépotage du véhicule pour le vider de ses huiles, carburant et liquide de refroidissement. Puis, après dépollution de la voiture on peut procéder à son compactage.

Les compressions de voitures sont directement acheminées à l'unité de broyage pour être pulvérisées et introduites dans le four de l'aciérie. En parallèle, les non ferreux sont retraités dans des unités spécialisées et les huiles sont co-incinérées dans les brûleurs du four du laminoir de Nador.

La filière de déconstruction de véhicules hors d'usage met donc en perspective plusieurs enjeux : économique parce qu'elle garantit un approvisionnement en ferraille locale de bonne qualité mais aussi une forte dimension citoyenne parce qu'elle permet l'élimination définitive de véhicules en fin de vie. C'est donc une activité 100% recycling qui valorise des véhicules non conformes ou interdits à la circulation pour les réintroduire dans le cycle de production de l'acier, un matériau recyclable à l'infini.

DYNAMISME DU NOUVEAU MODÈLE DE DISTRIBUTION



Détérioration du marché international de l'acier

La production mondiale d'acier brut est en hausse d'1,2% vs 2013 mais la croissance de la production chinoise a déceléré ce qui marque son entrée dans un nouveau cycle : de ralentissement de la consommation, surcapacité, faible niveau des prix du minerai de fer et des produits finis ainsi qu'une explosion des exportations en concurrence directe avec les producteurs turcs et ukrainiens.

En Europe, en dépit d'une légère reprise en 2014, la consommation apparente d'acier reste nettement inférieure au niveau d'avant crise : la consommation espagnole se situe à moins de la moitié du niveau de 2007.

Le marché national de la construction est en régression :

La consommation de rond-à-béton a baissé de 10% vs 2013 en raison du repli des mises en chantier et de l'accentuation de la concurrence locale sur fond de libéralisation du marché.

Dans ce contexte difficile Sonasid est néanmoins parvenu à améliorer sa part de marché de 2 points grâce à la progression de Sonasid Distribution dont les ventes ont augmenté de 17%.



SONASID, UNE MARQUE DE RÉFÉRENCE DANS LA DISTRIBUTION

21

Une performance qui repose sur une véritable politique de différenciation produits et service:

- Une culture d'entreprise 'orientée clients' ;
- Une marque visible sur le produit ;
- Une qualité de produits optimisée ;
- Un centre d'appel dédié pour le suivi des commandes ;
- Un service de livraison en 24h partout au Maroc.

Le modèle Sonasid Distribution s'est également distingué, au sein du groupe ArcelorMittal parce qu'il a brillamment relevé le défi de descendre plus bas dans la chaîne de distribution tout en préservant son portefeuille de clients traditionnels.

Et c'est tout l'intérêt de ce modèle, se rapprocher du marché pour consolider son empreinte avec un réseau en direct, en élevant dans son sillage la qualité de l'offre (service).

C'est en substance ce qui a permis au projet Sonasid Distribution de remporter le concours interne CI Challenge 2014 (amélioration continue) du Groupe ArcelorMittal.

Un projet audacieux et complexe qui a permis de construire une marque puissante et enclencher un cercle vertueux avec les clients, notamment ceux du fil machine.

Sonasid Distribution est aujourd'hui le 1er client de Sonasid, avec une croissance supérieure de 17% en 2014 dans un marché national en recul de 10%.

Sonasid Distribution représente 25% des ventes de rond à béton à la distribution.



ÉLÉMENTS FINANCIERS

23

Comptes consolidés

Notes aux comptes consolidés

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les Comptes Consolidés

Comptes sociaux

Rapport Général des Commissaires aux Comptes

Résolutions / Exercice 2014

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

En millions de dirhams

Exercices du 1^{er} Janvier au 31 Décembre	2014	2013
Chiffre d'affaires	4 254,0	4 704,6
Autres produits de l'activité	25,2	138,7
Produits des activités ordinaires	4 279,2	4 843,3
Achats	(3 369,5)	(3 878,3)
Autres charges externes	(266,4)	(282,3)
Frais de personnel	(198,0)	(199,6)
Impôts et taxes	(68,6)	(70,0)
Amortissements et provisions d'exploitation	(171,9)	(226,7)
Autres produits et charges d'exploitation nets	4,2	8,8
Charges d'exploitation courantes	(4 070,5)	(4 648,1)
Résultat d'exploitation courant	208,7	195,2
Cessions d'actifs	18,9	(1,2)
Résultats sur instruments financiers	0	0
Autres produits et charges d'exploitation non courants	(29,3)	(4,0)
Autres produits et charges d'exploitation	(10,4)	(5,2)
Résultat des activités opérationnelles	198,3	190,0
Produits d'intérêts	5,4	3,6
Charges d'intérêts	(17,3)	(31,3)
Autres produits et charges financiers	(0,01)	(0,2)
Résultat financier	(11,9)	(28,0)
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	186,3	162,1
Impôts sur les bénéfices	(69,3)	(44,0)
Impôts différés	10,6	(34,5)
Résultat net des entreprises intégrées	127,6	83,6
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		
Résultat net des activités poursuivies	127,6	83,6
Résultat net des activités abandonnées		
Résultat de l'ensemble consolidé	127,6	83,6
Intérêts minoritaires	0,02	(2,5)
Résultat net - Part du Groupe	127,6	86,0
Résultat net par action en dirhams	32,72	22,06
- de base	32,72	22,06
- dilué	32,72	22,06
Résultat net par action des activités poursuivies en dirhams	32,72	22,06
- de base	32,72	22,06
- dilué	32,72	22,06

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

En millions de dirhams

Exercices du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre	2014	2013
Résultat de l'exercice	127,6	83,5
Autres éléments du résultat global (bruts d'impôts)		
Ecart de conversion des activités à l'étranger		
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des Actifs financiers disponibles à la vente		
Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie		
Variation de la réserve de réévaluation des immobilisations		
Ecart actuariels sur les obligations des régimes à prestations définies		
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global		
Quote-part des autres éléments du résultat global dans les entreprises associées		
Autres éléments du résultat global nets d'impôts		
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE L'ANNÉE	127,6	83,5
Dont Intérêts minoritaires	0,02	(2,5)
Résultat net - Part du Groupe	127,6	86

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en millions de dirhams)

	31-Dec-14	31-Dec-13
ACTIF AUX		
Immobilisations incorporelles, net	0,8	1,1
Immobilisations corporelles, net	1 802,40	1 924,20
Autres actifs financiers	39,9	40,1
- Prêts et créances	39,9	40,1
Impôts différés actifs	15,6	7,1
Actif non courant	1 858,90	1 972,50
Autres actifs financiers	12,2	12,2
- Instruments financiers dérivés	12,2	12,2
Stocks et en-cours, net	998,7	901
Créances clients, net	514	984,3
Autres débiteurs courants, net	214,7	201,9
Trésorerie et équivalent de trésorerie	414,2	32,6
Actif courant	2 154,00	2 132,10
TOTAL ACTIF	4 013,0	4 104,6

(en millions de dirhams)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS AUX	31-Dec-14	31-Dec-13
Capital	390	390
Primes d'émission et de fusion	1,6	1,6
Réserves	1 645,9	1 784,3
Résultat net part du groupe	127,5	86
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	2 165,1	2 262,00
Intérêts minoritaires	2,0	2,0
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	2 167,1	2 263,9
Provisions	80,6	94,7
Avantages du personnel	80,2	76,5
Dettes financières non courantes	25,0	49,9
- Dettes envers les établissements de crédit	0,0	0,0
- Dettes liées aux contrats de location financement	25,0	49,9
Impôts différés Passifs	205,8	208,0
Autres créditeurs non courants	39,0	41,7
Passif non courant	430,7	470,7
Provisions	0,5	3,7
Dettes financières courantes	121,1	168,6
- Instruments financiers dérivés		
- Dettes envers les établissements de crédit	97,4	146,2
- Dettes liées aux contrats de location financement	23,7	22,4
Dettes fournisseurs courantes	960,1	883,9
Autres créditeurs courants	339,6	313,8
Passif courant	1 427,70	1 370,0
TOTAL PASSIFS	1 858,5	1 840,7
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	4 025,6	4 104,6

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En millions de dirhams	Capital	Primes d'émission et de fusion	Réserves	Résultat net part du Groupe	Total Part du Groupe	Intérêt minoritaire	Total
Au 1^{er} janvier 2013	390,0	1,6	1 878,4	(93,2)	2 176,8	4,4	2 181,2
Effets des changements de méthode comptable							
Montants retraités au 1^{er} janvier 2013	390,0	1,6	1 878,4	(93,2)	2 176,8	4,4	2 181,2
Affectation du résultat de l'exercice N-1			(93,2)	93,2			
Résultat de l'exercice				86,0	86,0		86,0
Dividendes distribués							
Autres variations			(0,9)		(0,9)	(2,4)	(3,3)
Total des produits et charges de l'exercice			(94,1)	179,2	85,1	(2,4)	82,7
Au 31 Décembre 2013	390,0	1,6	1 784,3	86,0	2 262,0	2,0	2 263,9
Au 1^{er} janvier 2014	390,0	1,6	1 784,3	86,0	2 262,0	2,0	2 263,9
Effets des changements de méthode comptable							
Montants retraités au 1^{er} janvier 2014	390,0	1,6	1 784,3	86,0	2 262,0	2,0	2 263,9
Affectation du résultat de l'exercice N-1			86,0	(86,0)			
Résultat de l'exercice				127,6	127,6		127,6
Dividendes distribués			(226,2)		(226,2)		(226,2)
Autres variations			1,8		1,8	0,0	1,8
Total des produits et charges de l'exercice			(138,5)	41,6	96,8	0,0	(96,8)
Au 31 Décembre 2014	390,0	1,6	1 645,9	127,6	2 165,1	2,0	2 167,1

T A B L E A U D E F L U X D E T R É S O R E R I E C O N S O L I D É

Exercice du 1/1/2014 au 31/12/2014

(en millions de dirhams)

	31-Déc-14	31-Déc-13
Résultat net de l'ensemble consolidé	127,6	83,6
Ajustements pour		
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	169,3	190,9
Profits/pertes de réévaluation (juste valeur)		
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution	(18,9)	1,2
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	277,9	275,7
Elimination de la charge (produit) d'impôts	58,7	78,5
Elimination du coût de l'endettement financier net	17,3	31,3
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net impôt	354,1	385,5
Incidence de la variation du BFR	452,9	(108,3)
Impôts payés	(69,3)	(44,0)
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles	737,6	233,2
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(60,1)	(82,2)
Variation des autres actifs financiers	0,1	0,7
Subventions d'investissement reçues		
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	20,0	2,0
Intérêts financiers versés	(17,3)	(31,3)
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	(57,4)	(110,8)
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	(226,2)	
Emission d'emprunts		
Remboursement d'emprunt		(150,0)
Remboursement de dettes résultant de contrats location-financement	(23,6)	(22,9)
Variation des comptes courants associés	0	(0,4)
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	(249,8)	(173,3)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	430,4	(51,0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture*	(113,5)	(62,5)
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture*	316,8	(113,5)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	430,4	(51,0)

* Ce montant de Trésorerie et équivalents de trésorerie n'est pas en lecture directe au niveau du bilan dans la mesure où la Trésorerie- Passif est comprise dans les dettes courantes envers les établissements de crédit.



NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS



S O M M A I R E

NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ	32
NOTE 2. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE	32
NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	32
NOTE 4. ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE LA PÉRIODE	43
NOTE 5. INFORMATIONS SECTORIELLES	43
NOTE 6. CHIFFRE D'AFFAIRES	43
NOTE 7. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES	44
NOTE 8. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS	44
NOTE 9. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION	45
NOTE 10. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	45
NOTE 11. RÉSULTAT FINANCIER	46
NOTE 12. IMPÔTS	47
NOTE 13. RÉSULTAT PAR ACTION	48
NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	49
NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT	50
NOTE 16. AUTRES ACTIFS FINANCIERS	51
NOTE 17. STOCKS ET EN-COURS	52
NOTE 18. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS	52
NOTE 19. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	53
NOTE 20. CAPITAUX PROPRES	53
NOTE 21. PROVISIONS	54
NOTE 22. AVANTAGES DU PERSONNEL	55
NOTE 23. DETTES FINANCIÈRES	57
NOTE 24. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS	58
NOTE 25. INSTRUMENTS FINANCIERS	58
NOTE 26. CONTRATS DE LOCATION SIMPLE	60
NOTE 27. AUTRES ENGAGEMENTS	61
NOTE 28. PASSIFS EVENTUELS	61
NOTE 29. PARTIES LIÉES	61
NOTE 30. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	62
NOTE 31. ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	62
NOTE 32. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2014	62

NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Le Groupe SONASID intervient dans le secteur de l'industrie sidérurgique au Maroc.

Premier Acteur dans le secteur du BTP, la société Sonasid est le leader sidérurgique marocain sur les produits longs (rond à béton & fil machines) avec 53 % de part de marché à fin Décembre 2014.

Avec plus de 755 collaborateurs et à travers ses sites industriels situés à Nador et à Jorf Lasfar, Sonasid a une capacité de production annuelle de plus d'un million de tonnes destinée principalement au secteur de la construction nationale.

Le groupe Sonasid se positionne également sur le marché des armatures industrielles et des armatures « bâtiment » à travers sa filiale Longométal Armatures.

NOTE 2. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

L'année 2014 n'a pas connu d'événements significatifs en termes de variation de périmètre.

NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1. Référentiel comptable

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.2 de la circulaire n°06/05 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 13 octobre 2005, les états financiers consolidés du Groupe Sonasid sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 Décembre 2013 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Le Groupe a suivi les dernières publications de l'IASB et de l'IFRIC. Parmi ces dernières normes et interprétations publiées mais non encore adoptées par l'Union européenne (UE) :

- L'application d'IFRS 8 n'a pas engendré de modification quant à la présentation de l'information sectorielle par rapport à celle présentée conformément à IAS 14, puisque la structure du groupe n'a pas connu de modification significative;
- L'amendement d'IAS 23, Coûts d'emprunt applicable à compter du 1er janvier 2009 n'a pas eu d'impact sur les comptes consolidés du Groupe puisque le traitement comptable proposé par cette norme correspond au principe comptable actuellement retenu par le Groupe;
- La révision d'IAS 1 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009 a eu une incidence sur la présentation du tableau de variation des capitaux propres; ainsi le comparatif est semestriel au lieu d'annuel ;
- Le groupe est en cours d'analyse des récentes publications de l'IASB.

Les principes et méthodes comptables du Groupe sont décrits ci-après.

3.2. Bases d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

3.3. Utilisation d'estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés, en conformité avec les normes comptables internationales en vigueur, a conduit le Groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les états financiers et les notes les accompagnants.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés, les goodwill, les immobilisations, les stocks, les impôts différés et les provisions.

a) Dépréciation des stocks

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Le calcul de dépréciation des stocks

est fondé sur une analyse des changements prévisibles de la demande, des technologies ou du marché afin de déterminer les stocks obsolètes ou en excès.

Les dépréciations sont comptabilisées parmi les charges d'exploitation courantes ou en charges de restructuration, le cas échéant, suivant la nature des montants concernés.

b) Dépréciation des créances clients et des prêts

Une dépréciation des créances clients et des prêts est comptabilisée si la valeur actualisée des encaissements futurs est inférieure à la valeur nominale. Le montant de la dépréciation prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance. Un taux de recouvrabilité plus faible que celui estimé ou la défaillance de nos principaux clients peut avoir un impact négatif sur nos résultats futurs.

c) Frais de développement capitalisés, goodwill, immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles

Les conditions de capitalisation des frais de développement sont énoncées ci-dessous. Une fois capitalisés, ces frais sont amortis sur la durée de vie estimée des produits concernés.

Le Groupe doit en conséquence évaluer la faisabilité commerciale et technique de ces projets et estimer les durées de vie des produits en résultant. S'il s'avérait qu'un produit n'était pas en mesure de satisfaire aux attentes initiales, le Groupe pourrait être dans l'obligation de déprécier dans le futur tout ou partie des frais capitalisés ou de modifier le plan d'amortissement initial.

Le Groupe a par ailleurs à son actif des immobilisations incorporelles acquises en espèces ou par le biais d'opérations de regroupement d'entreprises ainsi que les goodwill en résultant.

Outre les tests de dépréciation annuels relatifs aux goodwill, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles sont déterminées à partir de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus qui sont obtenus à partir des budgets et prévisions et/ou de valeurs de marché des actifs concernés. Une évolution des conditions de marché ou des perspectives attendues peuvent avoir une incidence sur les flux de trésorerie initialement estimés et peuvent donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment.

Pour les immobilisations corporelles, les principales hypothèses et estimations qui sont prises en compte dans la détermination de la valeur recouvrable sont les perspectives de marché, l'obsolescence et la valeur de réalisation en cas de cession ou de liquidation. Toute modification de ces hypothèses peut avoir un effet

significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait conduire à revoir la valeur des pertes de valeur comptabilisées.

d) Provisions

Le montant des provisions comptabilisé par le Groupe est basé sur la meilleure estimation de la sortie d'avantages économiques futurs à la date où le Groupe a comptabilisé cette obligation. Le montant des provisions est ajusté à chaque date de clôture en tenant compte de l'évolution éventuelle de l'estimation de la sortie d'avantages futurs attendue.

Lorsque l'effet temps est significatif sur l'évaluation d'une obligation de sortie d'avantages futurs, les provisions sont actualisées, l'effet de désactualisation étant comptabilisé ultérieurement en charges financières.

e) Impôts différés

Les impôts différés actifs comptabilisés résultent pour l'essentiel des déficits fiscaux reportables et des différences temporelles déductibles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. Les actifs relatifs au report en avant des pertes fiscales sont reconnus s'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les estimations de bénéfices futurs sont réalisées à partir des budgets et prévisions de résultats comptables, ajustés des ajustements fiscaux. Ces estimations sont réalisées sur la base d'hypothèses de marché qui pourraient ne pas être confirmées dans le futur.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelque soit leur échéance, doivent être compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et concernent une même entité fiscale qui dispose du droit de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles. Ainsi, chaque entité du Groupe a procédé à la compensation de ces impôts différés actifs et passifs.

f) Provision pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe participe à des régimes de retraites à cotisations définies. Par ailleurs, certains autres avantages postérieurs à l'emploi tels que la couverture médicale, les indemnités de départ en retraite et les médailles de travail font l'objet de provisions. L'ensemble de ces engagements est calculé sur le fondement de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, le taux d'inflation médicale, les augmentations de salaires futurs, le taux de rotation du personnel et les tables de mortalité. Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement.

g) Comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien.

h) Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation. Le Groupe sélectionne les méthodes et retient les hypothèses qui lui paraissent les plus adéquates en se basant principalement sur les conditions de marché existant à la date de chaque clôture.

3.4. Principes de consolidation**3.4.1. Filiales**

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir les avantages de ses activités. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

Le contrôle est présumé exister lorsque la mère détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote d'une entité, sauf si dans des circonstances exceptionnelles où il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

Pour déterminer si une entité du groupe exerce un contrôle sur une autre, il est tenu compte également de l'existence et de l'effet des droits de vote potentiels exerçables à la date d'arrêtés des comptes. Cependant, la répartition entre le pourcentage d'intérêt du groupe et les intérêts minoritaires est déterminée sur la base du pourcentage actuel d'intérêt.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

3.4.2. Participations dans les entreprises associées et coentreprises

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des

modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- le Groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes; ou
- le Groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

Le Groupe a fait le choix, comme autorisé par la norme IAS 31 « Participations dans des coentreprises », de consolider selon la méthode l'intégration proportionnelle les entités sur lesquelles il exerce un contrôle conjoint.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer un contrôle conjoint ou une influence notable, ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées conformément aux dispositions de IAS 39.

Les participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées qui sont classées comme détenues en vue de la vente (ou incluses dans un Groupe destiné à être cédé qui est classé comme détenu en vue de la vente) selon IFRS 5 sont comptabilisées conformément aux dispositions de cette norme (i.e. les entités sont consolidées mais présentées sur une seule ligne de l'actif et du passif).

Actuellement, le Groupe ne dispose pas dans son périmètre de consolidation d'entreprise associée ou de co-entreprise.

3.4.3. Exclusions du périmètre de consolidation

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe.

3.4.4. Retraitements de consolidation

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale ou intégration proportionnelle sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

3.4.5. Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2013.

3.5. Conversion des opérations en monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle de la société Sonasid est le dirham, c'est également la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe.

Les transactions en monnaies étrangères (c'est-à-dire dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité) sont converties au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs libellés en devises étrangères sont évalués au cours en vigueur à la date de clôture ou au cours de la couverture qui leur est affectée le cas échéant.

Les différences de change correspondantes sont enregistrées au compte de résultat, les variations de juste valeur des instruments de couverture sont enregistrées conformément au traitement décrit dans la note 3.16.3 « Instruments dérivés ci-après ».

3.6. Regroupements d'entreprises

Règles spécifiques à la première adoption : les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition (1er janvier 2006) n'ont pas été retraités conformément à l'option offerte par IFRS 1.

Regroupements postérieurs au 1er janvier 2006 :

Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- la juste valeur, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ;
- les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;
- les autres coûts éventuellement directement attribuables au regroupement d'entreprises.

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Le goodwill ou « écart d'acquisition » correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Il suit les principes définis dans le paragraphe « 3.7 Goodwill ».

3.7. Goodwill

Le goodwill est évalué dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise. Il est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entité contrôlée conjointement, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Pour les acquisitions ayant eu lieu avant le 1er janvier 2006, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables marocains (avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité - CNC). Le classement et le traitement des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1er janvier 2006 n'ont pas été modifiés à l'occasion de l'adoption des normes IFRS au 1er janvier 2006 conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

3.8. Immobilisations incorporelles

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont essentiellement des logiciels.

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est indéfinie, ne sont pas amorties mais font l'objet, tous les ans, de tests de perte de valeur ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Le cas échéant, une perte de valeur est enregistrée.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est définie sont amorties selon le mode linéaire, sur les périodes suivantes :

- Logiciels : de 3 à 4 ans

3.9. Immobilisations corporelles

Règle spécifique à la première adoption : Dans le cadre de la première application des normes IFRS et conformément aux dispositions de la norme IFRS 1, la société Sonasid a procédé à l'évaluation à la juste valeur au 1^{er} janvier 2006 de l'ensemble de ses actifs immobilisés incorporels

et corporels, et a retenu cette valorisation comme coût présumé. Les évaluations à la juste valeur ont été réalisées par des experts indépendants.

Pour Longométal Armatures, les valeurs historiques ont été maintenues.

Principes applicables depuis le 1^{er} janvier 2006 :

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique ou de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les intérêts financiers des capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période précédant leur mise en exploitation, sont partie intégrante du coût historique.

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés.

Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées d'utilisation (durée d'utilité) suivantes :

• **Immeubles et constructions :**

	F 1*	F 2*	F 3*	F 4*	F 5*	F 6*	F 7*
Gros œuvres - Charpente métallique	50 ans	50 ans	50 ans	25 ans	33 ans	40 ans	
Etanchéité, toiture et autres	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans		
Agencements et aménagements	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans		20 ans
Installations techniques fixes	25 ans	25 ans	25 ans	20 ans	20 ans		
Menuiserie intérieure & extérieure	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans		

- * F1 : constructions en dur $\leq R+2$
- F2 : constructions en dur $> R+2$
- F3 : Bâtiment industriel en dur (entrepôt, magasins, etc)
- F4 : Bâtiment industriel - construction légère - structure métallique
- F5 : Bâtiment industriel - construction lourde - structure métallique
- F6 : Bâtiment en copropriété
- F7 : Aménagements extérieurs/terrains non construits.

- Installations techniques, matériel et outillage : de 3 à 35 ans
- Matériel de transport : de 1 à 9 ans
- Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers : de 2 à 7 ans
- Autres immobilisations corporelles : de 2 à 5 ans

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire. L'ensemble des dispositions concernant les immobilisations corporelles est également appliqué aux actifs corporels détenus par l'intermédiaire d'un contrat de location financement.

A chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations corporelles et adapte les plans d'amortissement de façon prospective en cas de variation par rapport à l'exercice précédent.

3.10. Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers, pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour les utiliser dans la production et la fourniture de biens et de services ou à des fins administratives ou les vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Conformément à l'option offerte par la norme IAS 40, les immeubles de placement sont comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

3.11. Contrats de location

Conformément à la norme IAS 17 « Contrats de location », les contrats de location sont classés en contrats de location financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats de location sont classés en location simple.

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement sont comptabilisés en tant qu'actifs au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur, déterminée au commencement du contrat de location. Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue du contrat de location financement, en passifs financiers.

Ces immobilisations sont amorties sur la durée la plus courte entre la durée d'utilité des actifs et la durée du contrat de location financement, lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'il n'y aura pas de transfert de propriété au terme du contrat.

Pour les contrats de location simple où le Groupe est preneur, les paiements effectués au titre de contrats de location simple (autres que les coûts de services tels que l'assurance et la maintenance) sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Les contrats de locations signés par le Groupe (bailleur) avec ses clients sont des contrats de location simple. Dans ces contrats, les produits des loyers sont enregistrés de manière linéaire sur les durées fermes des baux. En conséquence, les dispositions particulières et avantages définis dans les contrats de bail (franchises, paliers, droits d'entrée) sont étalés sur la durée ferme du bail, sans tenir compte de l'indexation. La période de référence retenue est la première période ferme du bail. Les frais directement encourus et payés à des tiers pour la mise en place d'un contrat de location sont inscrits à l'actif, dans le poste « immeubles de placement » ou autres postes

d'immobilisations concernées, et amortis sur la durée ferme du bail.

3.12. Test de dépréciation et pertes de valeur des actifs

Concernant les tests de dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » précise que lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de dépréciation de ces immobilisations, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable (la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur (diminuée des coûts de vente) pouvant conduire à la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur d'utilité est estimée en calculant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs. La juste valeur repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables (données de marché, transactions récentes ...).

La fermeture planifiée de certains sites, des réductions d'effectifs complémentaires ainsi que la révision à la baisse des perspectives de marché peuvent, dans certains cas, être considérées comme des indices de perte de valeur.

Ainsi, conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Le Groupe a déterminé que le plus petit niveau auquel les actifs pouvaient être testés pour perte de valeur était « les usines ».

Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu sur la valeur au bilan du goodwill. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leur valeur comptable.

La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité (flux de trésorerie futurs actualisés) et sa juste valeur sur le marché.

Ainsi, pour une filiale non cotée, la valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées

des flux de trésorerie futurs d'exploitation, sur une durée de trois ans extrapolée pour trois autres années et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs et le coût moyen pondéré du capital diffèrent en fonction des UGT et des secteurs d'activités dans lesquels elles interviennent.

Pour une filiale cotée, la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) retenue est sa capitalisation boursière à moins que celle-ci soit inférieure à la valeur nette comptable, auquel cas, une estimation de la valeur d'utilité est effectuée.

3.13. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés, satisfont aux critères d'une telle classification si leur valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe d'actifs destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée envers un plan de vente, et dont on s'attend à ce que la vente soit conclue dans un délai de douze mois à compter de la date où l'actif ou groupe d'actifs a été qualifié d'actif non courant destiné à être cédé.

Le Groupe évalue à chaque date d'arrêt s'il est engagé dans un processus de sortie d'actif ou d'activité et présente ces derniers, le cas échéant, en « actifs destinés à être cédés ». Ces actifs détenus en vue de la vente sont présentés séparément des autres actifs au bilan. Les éventuelles dettes liées à ces actifs destinés à être cédés sont également présentées sur une ligne distincte au passif du bilan.

Les actifs détenus en vue de la vente et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie. A compter de la date d'une telle classification, l'actif cesse d'être amorti.

Une activité abandonnée représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe faisant soit l'objet d'une cession soit d'un classement en actifs détenus en vue de la vente. Les résultats des activités abandonnées sont présentés, au compte de résultat, distinctement du résultat des activités poursuivies.

3.14. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

3.15. Titres d'autocontrôle et actions propres

Les titres d'autocontrôle et actions propres détenus par le Groupe sont enregistrés en diminution des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition. Les cessions ultérieures sont imputées directement en capitaux propres et ne donnent lieu à l'enregistrement d'aucun résultat.

3.16. Actifs financiers

Les actifs financiers doivent être classés selon les quatre catégories suivantes :

- Actifs évalués à la juste valeur en résultat : juste valeur avec variations de juste valeur en résultat ;
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat. Cette catégorie n'est pas utilisée par le Groupe ;
- Prêts et créances : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat ;
- Actifs disponibles à la vente : juste valeur avec variations de juste valeur en capitaux propres, ou en résultat pour provisionner une dépréciation objective durable (six mois) ou significative (baisse supérieure à 20%) et dans ce cas toute baisse ultérieure sera portée en résultat tandis que toute hausse ultérieure sera portée en capitaux propres.

3.16.1. Evaluation des créances clients et actifs financiers non courants

Les créances clients, prêts et autres actifs financiers non courants sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti. Ils peuvent, par ailleurs, faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

Une provision pour dépréciation des créances est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des

montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la provision représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés actualisés le cas échéant. Le montant de la perte est comptabilisé en dépréciation des comptes de créances et contrepartie d'une dotation pour dépréciation de l'actif circulant.

3.16.2. Titres de participation des sociétés non consolidées et autres titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés non consolidées et les autres titres immobilisés sont qualifiés d'actifs disponibles à la vente (AFS) et figurent au bilan pour leur juste valeur. Les pertes et gains latents sont enregistrés dans une composante séparée des capitaux propres. Pour les titres cotés, la juste valeur correspond au cours de bourse. Pour les autres titres, si la juste valeur n'est pas estimable de façon fiable, elle correspond au coût d'acquisition net des dépréciations éventuelles.

Une dépréciation est constatée en cas de signes objectifs de dépréciation des actifs autres que ceux classés en transaction. Sauf exception, le Groupe considère qu'une baisse significative ou durable est présumée lorsque l'instrument de capitaux propres a perdu 20 % au moins de sa valeur sur une période de 6 mois consécutifs.

Ce critère de baisse significative ou durable de la valeur du titre est une condition nécessaire mais non suffisante pour justifier l'enregistrement d'une provision. Cette dernière n'est constituée que dans la mesure où la dépréciation se traduira par une perte probable de tout ou partie du montant investi. La reprise de cette perte de valeur par le compte de résultat ne peut intervenir qu'au moment de la cession des titres, toute reprise antérieure étant comptabilisée en capitaux propres.

3.16.3. Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur sur les lignes instruments dérivés en actifs financiers courants ou non courants ou passifs financiers courants ou non courants. L'impact comptable des variations de juste valeur de ces instruments dérivés peut se résumer de la manière suivante :

Application de la comptabilité de couverture :

- pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants au bilan, la partie couverte de ces éléments est évaluée à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en résultat et compensée pour la part

efficace par les variations symétriques de juste valeur des instruments dérivés ;

- pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la part efficace de la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée directement en capitaux propres et la part inefficace impacte les autres produits et charges financiers ;
- pour la couverture d'investissement net à l'étranger, le gain ou la perte résultant de la couverture sera différé en capitaux propres jusqu'à la cession totale ou partielle de l'investissement.

Dans le cas où la comptabilité de couverture n'est pas appliquée, la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en résultat.

3.17. Valeurs mobilières de placement

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers: comptabilisation et évaluation », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance. Pour les placements considérés comme détenus à des fins de transaction, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat (en autres produits et charges financiers). Pour les placements disponibles à la vente, les variations de juste valeur sont comptabilisées directement dans les capitaux propres ou en résultat (en autres produits et charges financiers) dans le cas d'indication objective d'une dépréciation plus que temporaire de la valeur mobilière ou en cas de cession.

3.18. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant au bilan, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur). Les placements dans des actions cotées, les placements dont l'échéance initiale est à court ou moyen terme sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) autres que celles liées à des réglementations propres à certains pays ou secteurs d'activités (contrôle des changes, etc.) sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie.

Les découverts bancaires liés à des opérations de financement sont également exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

3.19. Décomptabilisation des actifs financiers

Un actif financier tel que défini par la norme IAS 32 « Instruments financiers: informations à fournir et présentation » est sorti du bilan en tout ou partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs de celui-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui lui sont attachés.

3.20. Impôts différés

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.

Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et
- (b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt différé si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible; et
- (b) les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Ainsi, les soldes nets d'impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale.

3.21. Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à

la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays (essentiellement le Maroc pour le Groupe). Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs...

A compter du 1^{er} janvier 2007, les gains et pertes résultant des changements d'hypothèses actuarielles ne sont reconnus que lorsqu'ils excèdent 10% de la valeur de l'engagement actualisé. La fraction excédant 10% est alors étalée sur la durée de vie active moyenne résiduelle des salariés.

Les primes versées à l'occasion de la remise des médailles du travail pendant toute la période de travail des salariés font l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte des probabilités que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour chaque échelon et est actualisée.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée.

3.22. Provisions

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées dès lors que le Groupe a établi un plan formalisé et détaillé dont l'annonce a été faite aux parties concernées.

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement de sites, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en autres charges d'exploitation. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation du site en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation dudit site.

Les coûts engagés pour limiter ou prévenir des risques environnementaux et engendrant des avantages économiques futurs, tels que l'allongement des durées de vie des immobilisations, l'accroissement de la capacité de production et l'amélioration du niveau de sécurité, sont immobilisés. Lorsque le Groupe estime qu'il a une obligation légale ou implicite liée à un risque environnemental dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressource, une provision correspondant aux coûts futurs estimés est comptabilisée sans tenir compte des indemnités d'assurance éventuelles (seules les indemnités d'assurance quasi certaines sont comptabilisées à l'actif du bilan). Lorsque le Groupe ne dispose pas d'un échéancier de reversement fiable ou lorsque l'effet du passage du temps est non significatif, l'évolution de ces provisions se fait sur la base des coûts non actualisés. Les autres coûts environnementaux sont comptabilisés en charges de la période où ils sont encourus.

3.23. Frais d'augmentation de capital

Les frais d'augmentation de capital sont imputés sur les primes d'émission, de fusion ou d'apport.

3.24. Passifs financiers

3.24.1. Dettes financières

Les emprunts et autres passifs financiers porteurs d'intérêt sont évalués selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif de l'emprunt. Les frais et primes d'émission viennent impacter la valeur à l'entrée et sont étalés sur la durée de vie de l'emprunt via le taux d'intérêt effectif.

Dans le cas des dettes financières issues de la comptabilisation des contrats de location-financement, la dette financière constatée en contrepartie de l'immobilisation corporelle est initialement comptabilisée à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

3.24.2. Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers concernent essentiellement les dettes fournisseurs et les autres crédettes. Ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti.

3.25. Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires du Groupe sont composés principalement des natures suivantes de chiffre d'affaires :

- ventes de marchandises ;
- ventes de biens et services produits ;
- revenus locatifs.

Un produit est comptabilisé en produits des activités ordinaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens.

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les produits des loyers sont comptabilisés de façon linéaire sur les durées fermes des baux. En conséquence, les dispositions particulières et avantages définis dans les contrats de bail (franchise, droit d'entrée...) sont étalés sur la durée ferme du bail.

Les remises commerciales ou rabais pour quantité sont comptabilisées en déduction du revenu à l'exception des actions commerciales prenant la forme d'attribution de produits gratuits qui sont comptabilisés dans le coût des ventes et provisionnés conformément aux dispositions d'IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ».

En général, les produits des activités ordinaires relatifs à la vente de biens et d'équipements sont comptabilisés lorsqu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au Groupe.

3.26. Autres produits de l'activité

Les autres produits liés à l'activité incluent des produits à caractère non récurrent ou non directement liés aux opérations décrites dans le paragraphe « chiffre d'affaires ».

3.27. Coût de l'endettement net

Il inclut les charges et produits d'intérêts sur les emprunts bancaires, les emprunts obligataires et les autres dettes financières (y compris dettes sur contrat de location financement).

Les coûts d'emprunts qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif sont incorporés dans le coût de cet actif.

3.28. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

3.29. Information sectorielle

Le Groupe Sonasid intervient principalement dans le secteur de la sidérurgie. L'activité est intégrée verticalement et le groupe de produits commercialisés par le Groupe ne comportent pas des risques et une rentabilité sensiblement différents.

Par ailleurs, la quasi-totalité de son activité est réalisée au Maroc.

De ce fait, aucun niveau d'information sectorielle ou par zone géographique n'a été retenu.

3.30. Liste des normes et interprétations non applicables au Groupe

3.30.1. Liste des principales normes et interprétations non applicables au Groupe au 31 Décembre 2014

- IFRS 2, Paiement fondé sur des actions ;
- Amendements aux normes IFRS 1 et IAS 27 relatifs au coût d'un investissement lors de la première adoption des normes IAS/IFRS ;
- IAS 26, Comptabilité et rapports financiers des régimes de retraite ;
- IAS 39 et IFRS 7 (révisées) : concernant le reclassement de certains actifs financiers évalués à la juste valeur vers la catégorie des actifs mesurés au coût ;
- Amendement à la norme IAS 39 et à l'interprétation IFRIC 9, relatif aux dérivés incorporés ;
- IFRIC 2, Parts sociales des entités coopératives et instruments similaires ;
- IFRIC 7, Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29 ;
- IFRIC 8, Champ d'application de la norme IFRS 2 – Paiements fondés sur des actions ;
- IFRIC 11, Actions propres et transactions intragroupes ;
- IFRIC 13, Programmes de fidélisation des clients ;
- IFRIC 14, IAS 19 – Limitation d'un actif au titre de prestations définies, obligation de financement minimum et leur interaction ;
- IFRIC 16, Couverture d'un investissement net à l'étranger ;
- IFRIC 18, Transferts d'actifs de la part des clients : les seuls contrats du Groupe ONA comportant des transferts d'actifs corporels ou de trésorerie étant traités conformément aux dispositions d'IFRIC 12, cette interprétation est non applicable pour le Groupe au 31 décembre 2009 ;
- SIC 7, Introduction de l'Euro.

3.30.2. Liste des normes appliquées au 31 Décembre 2014 mais non publiées lors de la préparation du bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2006

- Amendement de IAS 1, Présentation des états financiers entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009 : En application de la norme IAS 1 révisée, le « bilan » est désormais appelé « état de la situation financière consolidée » et les changements provenant de transactions avec les propriétaires en leur qualité de propriétaires sont présentés séparément des transactions avec les propriétaires de participations ne donnant pas le contrôle dans le tableau de variation des capitaux propres qui est désormais présenté dans les états de synthèse ;
- Amendement à la norme IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir – amélioration des informations à fournir ;
- IAS 23 révisée « Coûts d'emprunt » ;
- Amendements aux normes IAS 32 et IAS 1, Instruments financiers - Présentation : Instruments financiers remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation ;
- IAS 41, Agriculture, cette norme s'applique au Groupe à partir du 1^{er} janvier 2009 suite à la création de la société « Lait Plus » ;
- IFRS 7, Informations à fournir sur les instruments financiers, applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007 ;
- IFRS 8, Secteurs opérationnels ;
- IFRIC 10, Dépréciation de certains actifs et comptes intermédiaires, interprétation entrée en vigueur pour les exercices annuels ouverts à compter du 1^{er} novembre 2006 ;
- IFRIC 12, Accords de concession de services applicable suite à une concession accordée au Groupe ;

IFRIC 15, Accords pour la construction d'un bien immobilier : l'application de cette interprétation ne modifie pas le traitement comptable retenu par le Groupe pour les programmes de construction immobilière appliqué antérieurement à l'entrée en vigueur d'IFRIC 15.

3.30.3. Liste des normes et interprétations publiées par l'IASB/IFRIC mais non encore approuvées par l'Union Européenne

IAS 23 révisée 2007, Coûts d'emprunts

Révision d'IAS 1, Présentation des états financiers (révision 2007) : la révision a eu durant l'année 2009 un impact sur la présentation des états financiers du Groupe, plus particulièrement sur le comparatif de l'état de variation

des capitaux propres qui devient semestriel au lieu du comparatif annuel ;

Amendement d'IAS 27, Etats financiers consolidés et individuels

Amendement d'IFRS 2

IFRIC 13, Programme de fidélisation des clients

IFRIC 14, IAS 19 – Limitation d'un actif au titre de prestations définies, obligation de financement minimum et leur interaction.

NOTE 4. ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE L'EXERCICE

4.1. Cessions

Le Groupe n'a cédé aucune entité au cours de l'année 2014.

4.2. Acquisitions

Le Groupe n'a pas procédé à aucune acquisition d'entités au cours de l'année 2014.

NOTE 5. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le Groupe Sonasid intervient principalement dans le secteur de la sidérurgie. Par ailleurs, la quasi-totalité de son activité est réalisée au Maroc. De ce fait, le Groupe Sonasid n'a retenu aucun niveau d'information sectorielle ou par zone géographique.

NOTE 6. CHIFFRE D'AFFAIRES

Les produits des activités ordinaires du Groupe Sonasid se décomposent de la manière suivante :

En Millions de MAD		
	2014	2013
- Chiffre d'affaires	4 254,0	4 704,6
- Autres produits de l'activité	25,2	138,7
Total produits des activités ordinaires	4 279,2	4 843,3

Le chiffre d'affaires se décompose globalement comme suit :

En Millions de MAD		
	2014	2013
- Ventes de Marchandises en l'état	11,28	9,3
- Production vendue de biens et services	4 242,7	4 695,3
Chiffre d'affaires	4 254,0	4 704,6

NOTE 7. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES

Les achats et les autres charges externes se décomposent comme suit :

En Millions de MAD		
	2014	2013
Achats revendus de marchandises	(15,0)	(0,9)
Achats consommés de matières et fournitures	(3 355,9)	(3 877,4)
Achats	(3 370,9)	(3 878,3)
Loyers opérationnels	(7,5)	(8,2)
Redevances de crédit-bail	(13,1)	(13,4)
Entretien et réparations	(8,8)	(9)
Rémunération de personnel extérieur à l'entreprise	(7,3)	(7,5)
Transport	(93,0)	(93,6)
Publicité, publications et relations publiques	(9,9)	(12,4)
Charges externes diverses	(126,6)	(138,1)
Autres charges externes	(266,5)	(282,2)
Total Achats et Autres charges externes	(3 637,4)	(4 160,5)

44

NOTE 8. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

8.1. Frais de personnel

Les charges de personnel de l'année 2014 sont détaillées, ci-dessous, par nature de coût :

En Millions de MAD		
	2014	2013
Salaires et traitements	(148,4)	(148,6)
Autres charges sociales	(44,1)	(45,7)
Dotations nettes aux provisions pour avantages du personnel	(5,5)	(5,3)
Total	(198,0)	(199,6)

8.2. Effectifs moyens

Les effectifs moyens des entreprises consolidées par intégration globale se ventilent comme suit :

	2014	2013	Var %
Cadres	82	95	-13,7%
Non cadres	818	1069	-23,5%
Intérimaires	1	66	-98,5%
Autres	49	5	880%
Total	950	1 235	-23,1%

8.3. Rémunérations des organes d'administration et de direction

L'information relative à la rémunération des organes d'administration et de direction figure dans la Note 29 relative aux parties liées.

NOTE 9. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION

Les variations d'amortissements et de provisions ayant un impact sur le résultat d'exploitation courant pour les périodes closes les 31 Décembre 2014 et 31 Décembre 2013 se décomposent comme suit :

En Millions de MAD		
	2014	2013
Amortissements nets impactant le résultat d'exploitation courant		
Immobilisations incorporelles	(0,5)	(2,4)
Immobilisations corporelles	(180,5)	(172,3)
Sous-total	(181,0)	(174,7)
Provisions et Pertes de valeur nettes impactant le résultat d'exploitation courant		
Stocks	4,6	(23,0)
Créances	(12,7)	(18,1)
Provisions pour risques et charges	17,2	(10,9)
Sous-total	9,0	(52,0)
Total	(171,9)	(226,7)
Dont Amortissements et provisions des activités poursuivies	(171,9)	(226,7)
Dont Amortissements et provisions des activités non poursuivies		

Une description des variations d'amortissement et de perte de valeur des immobilisations est incluse dans les notes 14 et 15 de ces états financiers.

Le détail des variations des pertes de valeur relative aux stocks et aux créances est inclus dans les notes 17 et 18 de ces états financiers.

Les mouvements de provisions pour risques et charges sont détaillés dans la note 21 de ces états financiers.

NOTE 10. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres produits et charges d'exploitation s'analysent de la façon suivante :

En Millions de MAD		
	2014	2013
Cession d'actifs	18,9	(1,2)
Résultats sur dérivés de change - Trading	0,0	0,0
Autres produits et charges d'exploitation non courants*	(29,3)	(4,0)
Total produits et charges d'exploitation non courants	(10,4)	(5,2)

* Ce poste est détaillé dans le tableau suivant

10.1. Autres produits et charges d'exploitation non courants**En Millions de MAD**

	2014	2013
Autres produits non courants	0,5	29,4
Autres charges non courantes	(29,8)	(33,4)
Total autres produits et charges d'exploitation non courants	(29,3)	(4,0)

10.2. Résultats sur dérivés

Ce poste enregistre principalement la variation de juste valeur des dérivés de change en Trading.

NOTE 11. RÉSULTAT FINANCIER

Les résultats financiers au 31 Décembre 2013 et Décembre 2014 se décomposent de la façon suivante :

En Millions de MAD

	2014	2013
Produits d'intérêts	5,4	3,6
Charges d'intérêts	(17,3)	(31,3)
Reprises des pertes de valeur		
Gains et pertes de change	1,4	(0,2)
Autres charges financières	(1,4)	
Autres produits et charges financiers	(0,0)	(0,2)
Résultat financier	(11,9)	(28,0)

Le poste « produits d'intérêts » comprend essentiellement les intérêts sur les placements des excédents de trésorerie.

Le poste « Autres charges financières » est lié à l'impact de l'actualisation des provisions pour risques et charges conformément à IAS 37.

NOTE 12. IMPÔTS

12.1. Charge d'impôt

12.1.1. Reconnue en compte de résultat

La charge d'impôt pour les exercices clos les 31 Décembre 2014 et 2013, s'analyse comme suit :

En Millions de MAD	2014	2013
Charge d'impôt courant		
Charge de l'exercice	(69,3)	(44,0)
Ajustement de la charge d'impôt provenant d'exercices antérieurs	(0,0)	(0,0)
	(69,3)	(44,0)
(Charges) / produits d'impôts différés	10,6	(34,5)
Variations des différences temporaires	10,6	(9,6)
Variations des taux d'imposition		
Variation des déficits fiscaux antérieurs		(24,9)
	10,6	(34,5)
(Charge) / Produit total d'impôt	(58,7)	(78,5)

La charge d'impôt courant correspond aux montants payés ou restant à payer à court terme aux administrations fiscales au titre de la période.

12.1.2. Impôts différés comptabilisés au bilan

En Millions de MAD	Actif		Passif		Net	
	31-Déc-14	31-Déc-13	31-Déc-14	31-Déc-13	31-Déc-14	31-Déc-13
Impôts différés						
Provenant des différences temporaires	15,5	7,1	205,8	208,0	(190,2)	(200,9)
Provenant des déficits fiscaux	0	0			0,0	
Provenant des crédits d'impôt						
Total	15,6	7,1	205,8	208,0	(190,2)	(200,9)

12.1.3. Preuve d'impôt

En Millions de MAD

	2014	2013
Résultat net de l'ensemble consolidé	127,6	83,6
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		
Résultat net de l'ensemble consolidé (hors S.M.E)	127,6	83,6
Impôt sur les bénéficiaires	(69,3)	(44,0)
Impôts différés	10,6	(34,5)
Total charge fiscale	(58,7)	(78,5)
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts (hors S.M.E)	186,3	162,1
Taux effectif d'impôt (Total charge fiscale / Résultat comptable avant impôts)	(31,5%)	(48,4%)
Impôt sur différences permanentes	1,4	2,8
Régularisation sur IS (a)		
Cotisation minimale	0,0	1,7
Autres différences (b)	0,0	(25,4)
Charge fiscale recalculée	(57,33)	48,6
Taux d'impôt légal au Maroc (Charge fiscale recalculée / Résultat comptable avant impôts)	30,0%	30,0%

NOTE 13. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

	2014	2013
Nombre moyen pondéré :		
- d'actions ordinaires émises	3 900 000	3 900 000
- d'actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat	-	-
- d'actions d'auto détention	-	-
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat de base par action	3 900 000	3 900 000
Nombre d'instruments dilutifs	-	-
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué par action	3 900 000	3 900 000

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

Le résultat de base par action est de 32,71 Dirhams au 31 Décembre 2014 contre (22,05) Dirhams au 31 Décembre 2013.

Exercices clos le 31 Décembre	2014	2013
Résultat net de l'exercice imputable aux actionnaires de la société-mère	127,6	86
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat par action	3 900 000	3 900 000
Résultat de base par action des activités poursuivies	32,71 MAD	22,05 MAD
Résultat dilué par action des activités poursuivies	32,71 MAD	22,05 MAD

NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En Millions de MAD

	Logiciels	Concessions brevets et droits similaires	Autres	Total
Valeurs brutes				
Au 1^{er} janvier 2013	37,5		3,3	40,8
Acquisitions				
Autres mouvements	1,1		(2,2)	(1,1)
Au 31 décembre 2013	38,6		1,1	39,7
Au 1^{er} janvier 2014	38,6		1,1	39,7
Acquisitions	0,0		0,2	0,2
Autres mouvements				
Au 31 décembre 2014	38,6		1,3	39,9
Amortissements et pertes de valeurs				
Au 1^{er} janvier 2013		(36,2)		(36,2)
Amortissements		(2,4)		(2,4)
Autres mouvements				
Au 31 décembre 2013		(38,6)		(38,6)
Au 1^{er} janvier 2014		(38,6)		(38,6)
Amortissements		(0,5)		(0,5)
Autres mouvements				
Au 31 décembre 2014		(39,1)		(39,1)
Valeurs nettes				
Au 31 décembre 2013	0,0			1,1
Au 31 décembre 2014	(0,5)			0,8

Les amortissements et les pertes de valeur de la période sont comptabilisés au niveau des amortissements et provisions d'exploitation.

NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT

En Millions de MAD

	Terrains	Construction	Matériel et outillage	Immobilisations en cours	Autres	Total
Valeurs brutes						
Au 1^{er} janvier 2013	263,7	666,7	3 047,5	206,2	52,1	4 236,2
Acquisitions		0,05	0,3	81,7	0,15	82,2
Cessions	(0,01)	(1,9)	(1,0)	(1,7)	(0,5)	(5,01)
Autres mouvements	(0,1)	37,5	171,2	(209,9)	2,3	1,0
Au 31 décembre 2013	263,6	702,3	3 218,0	76,4	54,0	4 314,4
Au 1^{er} janvier 2014	263,6	702,3	3 218,0	76,4	54,0	4 314,4
Acquisitions		1,0	27,5	31,1	0,1	59,7
Cessions	(1,1)	(1,0)	(15,2)		(1,5)	(18,8)
Autres mouvements	1,4	3,0	54,6	(59,0)	0,0	0,0
Au 31 décembre 2014	263,8	706,3	3 284,4	48,5	52,6	4 355,3
Amortissements et pertes de valeurs						
Au 1^{er} janvier 2013	(21,0)	(295,9)	(1 855,6)	0,0	(47,2)	(2 219,7)
Amortissements	(3,8)	(38,5)	(127,3)	0,0	(2,7)	(172,3)
Cessions	0,01	0,6	0,75	0,0	0,4	1,8
Autres mouvements						
Au 31 décembre 2013	(24,8)	(333,9)	(1 982,2)	0,0	(49,3)	(2 390,2)
Au 1^{er} janvier 2014	(24,8)	(333,9)	(1 982,2)	0,0	(49,3)	(2 390,2)
Amortissements	(4,1)	(39,3)	(135,1)	0,0	(1,9)	(180,5)
Cessions	0,08	0,0	15,2		1,5	16,8
Autres mouvements						
Au 31 décembre 2014	(28,8)	(373,2)	(2 102,0)	0,0	(49,7)	(2 553,9)
Valeurs nettes						
Au 31 décembre 2013	238,8	368,4	1 235,8	76,4	4,7	1 924,1
Au 31 décembre 2014	235,0	333,1	1 182,4	48,5	2,9	1 801,4

Immeubles de placement

Le Groupe ne dispose pas d'immeubles de placement au 31 décembre 2014.

NOTE 16. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers du Groupe se décomposent en valeur nette comme suit :

En Millions de MAD	31-Déc-14	31-Déc-13
Part non courante		
- instruments financiers dérivés		
- actifs disponibles à la vente		
- prêts et créances	39,9	40,1
Total	39,9	40,1
Part courante		
- instruments financiers dérivés	12,2	12,2
- actifs disponibles à la vente		
- prêts et créances		
Total	12,2	12,2
Total autres actifs financiers	52,1	52,3

16.1. Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés concernent les couvertures de charge à terme qualifiés de Trading.

16.2. Prêts et créances

Les prêts et créances se décomposent en valeur nette comme suit :

En Millions de MAD	31-Déc-14	31-Déc-13
Part non courante		
- Prêts au personnel	0,0	0,0
- Dépôts et cautionnements	40,0	40,1
Total	40,0	40,1

NOTE 17. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours se décomposent comme suit :

En Millions de MAD		
	31-Déc-14	31-Déc-13
Stocks de marchandises	2,7	0
Stocks de matières et fournitures consommables	467,8	402,6
En-cours de production	256	117,9
Stocks de produits finis intermédiaires	371	484
Total des stocks en valeur brute	1 097,6	1 004,5
Montant de la perte de valeur en début de période	(103,5)	(80,5)
Perte de valeur constatée sur la période	(0,5)	(25,4)
Reprise de perte de valeur suite à des sorties et des cessions		
Reprise de perte de valeur devenue sans objet	5,1	2,3
Autres mouvements	0	0
Montant de la perte de valeur en fin de période	(98,9)	(103,6)
Total Stocks, net	998,7	901

52

NOTE 18. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

La valeur brute et la valeur de réalisation des créances clients et autres débiteurs au 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013 sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

En Millions de MAD		
	31-Déc-14	31-Déc-13
Clients et comptes rattachés, part > 1 an		
Créances sur cession d'actifs, part > 1 an		
Dépréciation clients et comptes rattachés, part > 1 an		
Dépréciation créances sur cession d'actifs, part > 1 an		
Total autres débiteurs non courants		
Clients et comptes rattachés	669,4	1 126,9
Dépréciation clients et comptes rattachés	(155,3)	(142,6)
Total Créances clients	514,1	984,3
Fournisseurs débiteurs - Avances et acomptes	53,9	9,4
Personnel – débiteur	1,0	0,7
Etat – débiteur	142,1	176,8
Comptes d'associés débiteurs	0,6	0,6
Créances sur cession d'actifs		
Autres débiteurs	12,5	12,3
Compte de régularisation - Actif	4,5	2,1
Total Autres débiteurs courants	214,6	201,9

NOTE 19. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme en instruments monétaires. Ces placements, d'échéance inférieure à douze mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

En Millions de MAD

	31-Déc-14	31-Déc-13
Titres et valeurs de placement	293,8	
Banque	118,2	32,4
Autres comptes de trésorerie	2,2	0,2
Total	414,2	32,6

NOTE 20. CAPITAUX PROPRES

20.1. Politique de Gestion du capital

Dans le cadre de la gestion de son capital, le Groupe a pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation, afin de servir un rendement aux actionnaires, de procurer des avantages aux autres partenaires et de maintenir une structure de capital optimale afin de réduire le coût du capital. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut soit :

- ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires ;
- rembourser du capital aux actionnaires ;
- émettre de nouvelles actions ; ou
- vendre des actifs pour réduire le montant des dettes.

Le Groupe utilise différents indicateurs, dont le levier financier (endettement net / capitaux propres), qui fournit aux investisseurs une vision de l'endettement du Groupe comparativement au total des capitaux propres. Ces fonds propres incluent notamment la réserve des variations de valeur des couvertures des flux de trésorerie et la réserve de variation de valeur des actifs financiers disponibles à la vente (AFS).

20.2. Variation des capitaux propres part du Groupe

En Millions de MAD

	31-Déc-14	31-Déc-13
Capitaux propres consolidés en début d'exercice	2 261,9	2 176,8
Dividendes versés	(226,2)	
Autres variations	1,7	(0,1)
Augmentation de capital		
Résultat net (Part du Groupe) de la période	127,5	86,0
Capitaux propres consolidés Part du Groupe	2 165,1	2 261,9

20.3. Variation des réserves Groupe

Les réserves se décomposent de la façon suivante :

En Millions de MAD		
	31-Déc-14	31-Déc-13
Réserve légale	39,0	39,0
Réserve de conso Groupe	(0,8)	51,6
Autres réserves Groupe	759,2	830,8
Autres réserves	845,7	845,7
Report à nouveau	2,9	18,0
Réserves Groupe	1 646,0	1784,4

- La réserve de consolidation Groupe est passée de 51,6 MMAD en 2013 à - 0,8 en 2014.
- Les autres réserves Groupe comprennent l'impact de la première adoption des normes IAS/IFRS. Leur variation entre 2013 et 2014 a pour origine les impacts des retraitements IFRS du résultat au 31 Décembre 2014.
- Les autres réserves comprennent les réserves réglementées et les réserves facultatives de la société Sonasid.

20.4. Variation des intérêts minoritaires

En Millions de MAD		
	31-Déc-14	31-Déc-13
Intérêts minoritaires en début d'exercice	1,9	4,4
Dividendes versés		
Autres variations		
Résultat de l'exercice	0,0	(2,5)
Intérêts minoritaires	1,9	1,9

NOTE 21. PROVISIONS

Les provisions courantes et non courantes s'analysent comme suit :

En Millions de MAD		
	31-Déc-14	31-Déc-13
Litiges	1,9	1,9
Autres risques	79,2	96,5
Total	81,1	98,4
Dont:		
- Part non courante	80,6	94,7
- Part courante	0,5	3,7

La variation de ces provisions entre 2013 et 2014 s'analyse comme suit :

En Millions de MAD

	Solde au 1 ^{er} janvier 2014	Dotations de l'exercice	Reprise provisions	Solde au 31 décembre 2014
Litiges	1,9			1,9
Autres risques	96,5		(17,3)	79,2
Total	98,4		(17,3)	81,1
Dont :				
- Part non courante	94,7		(14,1)	80,6
- Part courante	3,7		(3,0)	0,5

NOTE 22. AVANTAGES DU PERSONNEL

En Millions de MAD

aux	Retraites et indemnités assimilées	Avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi autres que les retraites
	31-Déc-14	31-Déc-14
Montant des engagements à l'ouverture de l'exercice	6,50	69,06
Coût des services	0,39	2,44
Charge d'intérêt	0,49	3,93
Cotisations des participants	0	0
Modifications des plans (Coût des services passés)	0	0
Variations de périmètre /	0	0
Business Combination (seulement si significatif)	0	0
Réduction	0	0
Liquidation de régimes	0	0
Prestations payées	-0,06	-1,62
Pertes / Gains actuariels	0,27	-2,05
Ecart de Change	0	0
Autres	0	0
Montant des engagements à la clôture de l'exercice	7,51	71,77

en millions de MAD

aux	Retraites et indemnités assimilées	Avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi autres que les retraites
	31-Déc-14	31-Déc-14
Valeur de marché des actifs affectés aux plans à l'ouverture	0	0
Rendement attendus des actifs	0	0
Cotisations de l'employeur	0,06	1,62
Cotisations des participants	0	0
Variations de périmètre /	0	0
Business Combination (seulement si significatif)	0	0
Réduction	0	0
Liquidation de régimes	0	0
Prestations payées	-0,06	-1,62
Pertes/Gains actuariels	0	0
Ecart de conversion	0	0
Autres	0	0
Valeur de marché des actifs affectés aux plans à la clôture	0	0

en millions de MAD

aux	Retraites et indemnités assimilées	Avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi autres que les retraites
	31-Déc-14	31-Déc-14
Coût des services	0,39	2,44
Charge d'intérêt	0,40	3,93
Rendements attendus des actifs	0	0
Effet de la limitation des surplus	0	0
Amortissement du coût des services passés	0	0
Amortissement des pertes/gains actuariels	0	0
Réduction	0	0
Liquidation suppression	0	0
Autres	0	0
Charge de la période	0,80	6,38

en millions de MAD

aux	Retraites et indemnités assimilées	Avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi autres que les retraites
	31-Déc-14	31-Déc-14
Engagement net	-7,51	-71,77
Limitation de l'actif de retraite	0	0
Coûts des services passés non reconnus	0	0
Gains/Pertes actuariels non reconnus	0	0
Actif/Provision net figurant au bilan	-7,51	-71,77

En Millions de MAD

aux	Avantages du personnel	
	31-Déc-14	31-Déc-14
Montant (Provisions) au 1^{er} janvier 2014	6,50	69,06
Dotations de la période / Charges de la période (y compris reprises de provision)	0,80	6,38
Reprises pour utilisation / Prestations payées	-0,06	-1,62
Variation de périmètre	0	0
Business combination (seulement si significatif)	0	0
Ecart de conversion	0	0
OCI	0,27	-2,05
Montant (Provisions) au 31 décembre 2014	7,51	71,77

NOTE 23. DETTES FINANCIÈRES

Les dettes financières courantes et non courantes du Groupe se décomposent comme suit :

En Millions de MAD

	31-Déc-14	31-Déc-13
Emprunts auprès des établissements de crédit		
Dettes de location financement	25,0	49,9
Total dettes financières non courantes	25,0	49,9
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	97,4	146,2
Dettes de location financement	23,7	22,4
Instruments dérivés de couverture		
Total dettes financières courantes	121,1	168,6
Total	146,1	218,5

Les emprunts courants auprès des établissements de crédit concernent essentiellement les découverts bancaires et autres crédits de trésorerie.

NOTE 24. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Les dettes fournisseurs et autres crédettes du Groupe se décomposent comme suit :

En Millions de MAD		
	31-Déc-14	31-Déc-13
Dettes fournisseurs non courants		
Compte de régularisation - passif - part > 1 an	39,0	41,7
Total Autres crédettes non courants	39,0	41,7
Total Fournisseurs et Autres crédettes non courants	39,0	41,7
En Millions de MAD		
	31-Déc-14	31-Déc-13
Fournisseurs et comptes rattachés	960,1	883,9
Clients crédettes Avances & Acomptes	27	35,8
Personnel crédeur	16,9	16,5
Organismes sociaux	3,9	5
Etat crédeur	273,9	241,3
Comptes d'associés crédettes	1,1	1,2
Dettes s/ acquis. d'actifs		
Autres créanciers	3,0	5,0
Compte de régularisation – passif	7,5	9,0
Total Autres crédettes courants	333,4	313,8
Total Fournisseurs et Autres crédettes courants	1 293,50	1197,7

Le compte de régularisation-passif - part > 1 an comprend la part à plus d'un an des subventions d'investissements.

NOTE 25. INSTRUMENTS FINANCIERS

25.1. Juste valeur des actifs financiers

En raison de leur caractère court terme, la valeur comptable des créances d'exploitation, de la trésorerie, des comptes courants de trésorerie est une estimation de leur juste valeur.

La juste valeur des autres instruments financiers est déterminée par référence au prix de marché résultant d'échanges sur une bourse de valeurs nationales ou un marché de gré à gré.

Lorsqu'aucun cours de marché coté n'est disponible, la juste valeur est estimée à partir d'autres méthodes de valorisation, telle que la valeur actualisée des flux de trésorerie. En tout état de cause, l'estimation des valeurs de marché se fonde sur une certaine interprétation des informations de marché nécessaires à la valorisation. L'utilisation de différentes estimations, méthodes et hypothèses peut avoir un effet important sur les montants estimés de juste valeur. Les méthodes utilisées sont les suivantes :

- Titres de participation dans des sociétés non consolidées :
 - Pour les actions de sociétés cotées, la juste valeur est déterminée sur la base du cours de bourse publié le jour de la clôture considérée.

- Pour les actions de sociétés non cotées, lorsque la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable, les titres sont valorisés à la quote-part de situation nette IFRS, ou à défaut à la quote-part de la situation nette établie selon les règles marocaines. En l'absence d'information sur la situation nette IFRS ou Maroc Gaap, les titres sont valorisés à leur coût.

- Instruments dérivés : la valeur de marché des opérations de taux, de change et de matières est estimée à partir de valorisations provenant des contreparties bancaires ou de modèles financiers communément utilisés sur les marchés financiers, sur la base des données de marché à la date de clôture de l'exercice.

Le tableau ci-après détaille la valeur comptable et la juste valeur des actifs financiers comptabilisés au bilan pour lesquels ces deux valeurs sont identiques :

En millions de MAD		
	31-Déc-14	31-Déc-13
Clients et autres débiteurs	514,1	1186,2
Autres actifs financiers	52,3	52,3
Trésorerie et Equivalents de trésorerie	414,2	32,6
Total	980,6	1 069,40

25.2. Juste valeur des passifs financiers

En raison de leur caractère court terme, la valeur comptable des concours bancaires courants, des dettes fournisseurs et autres créditeurs et des emprunts à court terme apparaît comme une estimation de leur juste valeur.

La juste valeur des autres instruments financiers est déterminée par référence au prix de marché résultant d'échanges sur une bourse de valeurs nationales ou un marché de gré à gré.

Lorsqu'aucun cours de marché coté n'est disponible, la juste valeur est estimée à partir d'autres méthodes de valorisation, telle que la valeur actualisée des flux de trésorerie. En tout état de cause, l'estimation des valeurs de marché se fonde sur une certaine interprétation des informations de marché nécessaires à la valorisation. L'utilisation de différentes estimations, méthodes et hypothèses peut avoir un effet important sur les montants estimés de juste valeur. Les méthodes utilisées sont les suivantes :

- Dettes de financement : la juste valeur des dettes de financement (emprunts obligataires, dettes auprès des établissements de crédit...) correspond à leur coût amorti (valeur nominale diminuée des frais d'émission de l'emprunt si ces derniers représentent au moins 1% de cette valeur).
- Instruments dérivés : la valeur de marché des opérations de taux et de change est estimée à partir de valorisations provenant des contreparties bancaires ou de modèles financiers communément utilisés sur les marchés financiers, sur la base des données de marché à la date de clôture de l'exercice.

Le tableau ci-après détaille la valeur comptable et la juste valeur des passifs financiers comptabilisés au bilan pour lesquels ces deux valeurs sont identiques :

En millions de MAD		
	31-Déc-14	31-Déc-13
Fournisseurs et autres créditeurs	1 293,5	1239,3
Dettes financières non courantes	25,0	49,9
Dettes financières courantes	121,1	168,6
Total	1 439,6	1 457,8

25.3. Gestion des risques

De par ses activités, le Groupe est exposé au risque de change.

Pour réduire et gérer son exposition au risque de variation de change, le Groupe Sonasid utilise des instruments financiers dérivés dans le but de couvrir les expositions budgétaires en devises hautement probables et/ou les engagements fermes à l'importation. Comptablement, ces instruments dérivés ne sont pas qualifiés de couverture.

Ces risques sont contrôlés par une équipe dédiée et indépendante, ayant la faculté le cas échéant de rapporter directement à la Direction Générale.

L'intégralité de ces dérivés est comptabilisée à la juste valeur au bilan.

La juste valeur des instruments dérivés de change se présente comme suit :

En millions de MAD		
	31-Déc-14	31-Déc-13
Instruments dérivés – actif	12,2	12,2
- change	12,2	12,2
Instruments dérivés – passif		
- change		

60

• Risque de crédit et de contrepartie

Le Groupe est exposé au risque de crédit en cas de défaillance d'une contrepartie. Le Groupe a mis en place des politiques visant à limiter son exposition au risque de contrepartie. Ces politiques reposent sur une sélection rigoureuse des contreparties en fonction de plusieurs critères (ex : actifs et capitaux propres, notations des agences de notation...), et selon les échéances de transaction.

Les principales mesures prises pour le groupe concernent la limitation du risque de crédit clients.

Ainsi, dès début Janvier 2007, le Groupe a souscrit à une Assurance couvrant le Crédit Client.

NOTE 26. CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Le résultat opérationnel courant inclut une charge de loyer relative aux contrats de location simple de **10,3 MMAD** au 31 Décembre 2013 et de **10,3 MMAD** au 31 Décembre 2014.

Ci-joint les engagements de loyers pour les cinq prochaines années :

En millions de MAD	
	31-Déc-12
2014	10,3
2015	10,3
2016	10,3
2017	10,3
Au-delà de 2017	0

NOTE 27. AUTRES ENGAGEMENTS

Engagements donnés

En millions de MAD		
	31-Déc-14	31-Déc-13
Avals, cautions et garanties donnés	65,8	48,2
Dettes garanties par des actifs nantis ou hypothéqués		
Autres engagements donnés	860,2	924,1
Total	926,0	972,3

Engagements reçus

En millions de MAD		
	31-Déc-14	31-Déc-13
Avals, cautions et garanties reçus	127,7	140,0
Nantissement et hypothèques reçus	10,0	10,0
Autres engagements reçus		
Total	137,7	150,0

NOTE 28. PASSIFS ÉVENTUELS

Le Groupe a des passifs éventuels se rapportant à des garanties bancaires et autres éléments survenant dans le cadre habituel de ses activités. Le Groupe ne s'attend pas à ce que ces éléments donnent lieu à des passifs significatifs.

Par ailleurs, le Groupe a d'autres passifs éventuels liés aux lois sur l'environnement (les décrets d'application n'ayant pas encore été promulgués). Toutefois, ces éléments ne devraient pas amener le groupe à comptabiliser un passif.

NOTE 29. PARTIES LIÉES

La rémunération des administrateurs et des membres du comité de direction incluses dans les charges de la période se décompose comme suit :

En millions de MAD		
	31-Déc-14	31-Déc-13
Administrateurs	1,1	1,1
Membres du comité de direction	7,3	7,5
Total	8,6	8,6

NOTE 30. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

30.1. Détail de l'incidence de la variation du BFR sur la trésorerie de l'exercice

En millions de MAD		
	31-Déc-14	31-Déc-13
Variation des stocks	97,7	(137,0)
Variation des créances	(470,2)	(218,3)
Variation des dettes	23,4	246,9
Variation du BFR	(286,1)	(108,4)

30.2. Réconciliation de la trésorerie affichée au bilan et au TFT

En millions de MAD		
	31-Déc-14	31-Déc-13
Trésorerie et équivalents de trésorerie	414,2	32,6
Trésorerie Passive (Montant inclus dans les dettes courantes envers les établissements de crédit)		(146,1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie – bilan	316,8	(113,5)
- Titres et valeurs de placement	293,8	
Trésorerie et équivalents de trésorerie – TFT	610,6	(113,5)

62

NOTE 31. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis le 31 Décembre 2014.

NOTE 32. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2014

	31-Déc-14			31-Déc-13		
	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode
SONASID	100%	100%	IG	100%	100%	IG
LONGOMÉTAL ARMATURES	96,93%	96,93%	IG	96,93%	96,93%	IG



101, Bd Massira Al Khadra
20100 Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires de
SONASID
Naodr



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20050 Casablanca -Maroc

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de la société SONASID et de ses filiales (Groupe SONASID) comprenant l'état de la situation financière au 31 décembre 2014, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 2 167 137 dont un bénéfice net consolidé KMAD 127 639.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés, cités au premier paragraphe ci-dessus, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble du Groupe SONASID constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2014, ainsi que la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS)

Casablanca, le 20 mars 2015

Price Waterhouse

Mohamed Haddou-Bouazza
Associé

Price Waterhouse
101, Bd. Massira Al Khadra - 20100 Casablanca
Tél. : 0522 779 000 / 0522 984 040
Fax : 0522 991 196 / 0522 313 091
IF: 01031195-RC: 34533-CNSS: 161862C

Les Commissaires aux Comptes

Ernst & Young
EU ERNST & YOUNG
37, Boulevard Abdellatif Ben Kaddour
- CASABLANCA
Tél : (212-2) 2 95 79 00 - Fax : (212-2) 2 99 02 26
Bachir Tazi
Associé

COMPTES SOCIAUX

BILAN (ACTIF)

BILAN (actif)		Exercice du 01/01/2014 au : 31/12/2014			
ACTIF		EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)					
	• Frais préliminaires				
	• Charges à répartir sur plusieurs exercices				
	• Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)		45 774 797,84	43 373 357,01	2 401 440,83	4 015 597,78
	• Immobilisation en recherche et développement				
	• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	36 964 037,60	35 881 730,52	1 082 307,08	2 930 650,36
	• Fonds commercial	7 491 626,49	7 491 626,49		
	• Autres immobilisations incorporelles	1 319 133,75		1 319 133,75	1 084 947,42
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	3 783 666 583,39	2 943 874 035,65	839 792 547,74	962 214 379,93
	• Terrains	109 139 512,66	5 263 737,40	103 875 775,26	103 954 150,03
	• Constructions	506 890 922,96	281 756 995,06	225 133 927,90	244 521 492,62
	• Installations techniques, matériel et outillage	3 043 137 460,37	2 581 715 676,97	461 421 783,40	533 731 548,34
	• Matériel de transport	42 714 415,97	42 714 415,97		
	• Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	29 993 643,17	27 906 471,71	2 087 171,46	3 523 308,20
	• Autres immobilisations corporelles	4 516 738,54	4 516 738,54		40 185,80
	• Immobilisations corporelles en cours	47 273 889,72		47 273 889,72	76 443 694,94
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	98 641 660,34	21 751 050,67	76 890 609,67	76 844 373,23
	• Prêts immobilisés	293 568,78	243 850,95	49 717,83	146 572,69
• Autres créances financières	39 853 991,56		39 853 991,56	39 853 991,56	
• Titres de participation	58 494 100,00	21 507 199,72	36 986 900,28	36 843 808,98	
• Autres titres immobilisés					
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)					
	• Diminution des créances immobilisées				
	• Augmentation des dettes de financement				
TOTAL I (A + B + C + D + E)		3 928 083 041,57	3 008 998 443,33	919 084 598,24	1 043 074 350,94
STOCKS (F)		1 014 365 455,86	78 680 986,80	935 684 469,06	813 233 697,66
	• Marchandises	2 710 061,30		2 710 061,30	
	• Matières et fournitures consommables	438 784 180,50	71 312 438,30	367 471 742,20	300 757 891,09
	• Produits en cours	154 748 585,86	4 358 531,76	150 390 054,10	115 504 788,52
	• Produits intermédiaires et produits résiduels	104 157 819,39		104 157 819,39	92 944 609,58
	• Produits finis	313 964 808,81	3 010 016,74	310 954 792,07	304 026 408,47
ACTIF CIRCULANT	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	778 461 253,24	83 771 915,97	694 689 337,27	1 045 667 477,96
	• Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	53 854 344,20		53 854 344,20	9 339 942,69
	• Clients et comptes rattachés	567 053 113,89	83 771 915,97	483 281 197,92	862 773 432,08
	• Personnel - Débiteur	793 734,33		793 734,33	590 110,00
	• Etat - Débiteur	110 060 876,15		110 060 876,15	128 615 511,24
	• Comptes d'associés	30 646 524,70		30 646 524,70	30 646 524,70
	• Autres débiteurs	11 619 964,66		11 619 964,66	11 812 181,31
	• Comptes de régularisation-Actif	4 432 695,31		4 432 695,31	1 889 775,94
	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	293 848 601,33		293 848 601,33	
	ECART DE CONVERSION - ACTIF (éléments circulants) (I)	7 463 501,54		7 463 501,54	603 447,26
TOTAL II (F + G + H + I)		2 094 138 811,97	162 452 902,77	1 931 685 909,20	1 859 504 622,88
TRESORERIE	TRESORERIE - ACTIF	117 678 141,79		117 678 141,79	32 109 784,50
	• Chèques et valeurs à encaisser				
	• Banques, T.G et C.C.P. débiteurs	117 632 563,85		117 632 563,85	32 102 133,36
	• Caisses, Régies d'avances et accreditifs	45 577,94		45 577,94	7 651,14
	TOTAL III	117 678 141,79		117 678 141,79	32 109 784,50
TOTAL GENERAL I + II + III		6 139 899 995,33	3 171 451 346,10	2 968 448 649,23	2 934 688 758,33

Arrêté l'Actif du bilan 2014 à la somme de : 2 968 448 649,23

BILAN (PASSIF)

BILAN (passif)		Exercice du 01/01/2014 au : 31/12/2014	
PASSIF		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
CAPITAUX PROPRES			
• Capital social ou personnel ⁽¹⁾		390 000 000,00	390 000 000,00
• moins: actionnaires, capital souscrit non appelé			
Capital appelé =		390 000 000,00	390 000 000,00
.....dont versé			
• Primes d'émission, de fusion, d'apport		1 604 062,88	1 604 062,88
• Ecarts de réévaluation			
• Réserve légale		39 000 000,00	39 000 000,00
• Autres réserves		845 654 313,94	845 654 313,94
• Report à nouveau ⁽²⁾		2 988 963,39	18 065 640,49
• Résultats nets en Instance d'affectation ⁽²⁾			
• Résultat net de l'exercice ⁽²⁾		159 902 412,47	211 123 322,90
Total des Capitaux propres	(A)	1 439 149 752,68	1 505 447 340,21
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES			
• Subventions d'investissement		9 599 999,99	14 399 999,99
• Provisions réglementées pour amortissements dérogatoires		124 200 476,07	189 598 028,50
• Provisions réglementées pour plus-values en instance d'imposition			
• Provisions réglementées pour investissements			
• Provisions réglementées pour reconstitution des gisements			
• Provisions réglementées pour acquisition et construction de logements			
• Autres provisions réglementées			
FINANCEMENT PERMANENT			
DETTES DE FINANCEMENT			
• Emprunts Obligataires			
• Emprunts auprès des établissements de crédit			
• Avances de l'Etat			
• Dettes rattachées à des participations et billets de fonds			
• Avances reçues et comptes courants bloqués			
• Fournisseurs d'immobilisations, cautionnements reçus et autres dettes de financement			
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES & CHARGES	(D)	80 651 112,08	94 651 112,08
• Provisions pour risques		80 651 112,08	80 651 112,08
• Provisions pour charges			14 000 000,00
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF			
• Augmentation des créances Immobilisées			
• Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A+B+C+D+E)		1 653 601 340,82	1 804 096 480,78
DETTES DU PASSIF CIRCULANT			
• Fournisseurs et comptes rattachés		933 943 004,07	869 450 299,77
• Clients créditeurs, avances et acomptes		30 896 032,07	3 316 031,23
• Personnel - Créditeur		16 093 994,63	15 726 729,72
• Organismes Sociaux		3 191 836,98	3 619 528,02
• Etat - Créditeur		247 027 434,36	199 667 483,79
• Comptes d'associés - Créditeurs		1 120 464,00	1 120 000,00
• Autres Créanciers		678 868,85	678 868,85
• Comptes de régularisation-Passif		2 500 000,00	6 130 499,41
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	(G)	7 463 501,54	603 447,26
(ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants	(H)	1 932 171,91	19 614,03
TOTAL II (F + G + H)		1 244 847 308,41	1 100 332 502,08
TRESORERIE - PASSIF			
• Crédits d'escompte			
• Crédits de Trésorerie		70 000 000,00	30 000 000,00
• Banques (soldes créditeurs)			259 775,46
TOTAL III		70 000 000,00	30 259 775,46
TOTAL GENERAL I+II+III		2 968 448 649,23	2 934 688 758,33

(1) capital personnel débiteur (-) (2) bénéficiaire (+) ; déficitaire (-) -0,00
Arrêté le Passif du bilan 2014 à la somme de : 2 968 448 649,23

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes) Exercice du : 01/01/2014 au 31/12/2014

NATURE	OPERATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE 3=1+2	SITUATION COMPARATIVE AU 31/12/2013 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
I PRODUITS D'EXPLOITATION				
• Ventes de marchandises (en l'état)	11 282 104,65		11 282 104,65	
• Ventes de biens et services produits	4 111 344 560,44		4 111 344 560,44	4 629 677 738,53
• Variation de stocks de produits (±) ⁽¹⁾	55 217 818,66		55 217 818,66	136 956 671,62
• Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même.				
• Subventions d'exploitation				
• Autres produits d'exploitation				
• Reprises d'exploitation; transferts de charges.	85 390 266,50		85 390 266,50	84 531 339,61
TOTAL I	4 263 234 750,25		4 263 234 750,25	4 851 165 749,76
II CHARGES D'EXPLOITATION				
• Achats revendus ⁽²⁾ de marchandises	11 369 700,62		11 369 700,62	
• Achats consommés ⁽²⁾ de matières et fournitures	3 316 167 205,58	751 488,96	3 316 918 694,54	3 823 752 632,99
• Autres charges externes	272 963 755,04	488 041,44	273 451 796,48	292 247 293,44
• Impôts et taxes	68 333 295,61		68 333 295,61	69 534 988,59
• Charges de personnel	168 244 942,86		168 244 942,86	168 851 992,90
• Autres charges d'exploitation	1 120 000,00		1 120 000,00	1 120 000,00
• Dotation d'exploitation	268 746 993,76		268 746 993,76	260 492 761,27
TOTAL II	4 106 945 893,47	1 239 530,40	4 108 185 423,87	4 615 999 669,19
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	156 288 856,78	-1 239 530,40	155 049 326,38	235 166 080,57
IV PRODUITS FINANCIERS				
• Produits des titres de participation et autres titres immobilisés.				
• Gains de change	7 652 237,48		7 652 237,48	6 394 477,15
• Intérêts et autres produits financiers	3 662 302,61		3 662 302,61	3 629 815,16
• Reprises financières; transfert de charges	746 538,56		746 538,56	1 256 189,02
TOTAL IV	12 061 078,65		12 061 078,65	11 280 481,33
V CHARGES FINANCIERES				
• Charges d'intérêts	8 493 100,18		8 493 100,18	20 520 907,78
• Pertes de change	1 243 299,39		1 243 299,39	7 113 479,52
• Autres charges financières	1 339 317,57		1 339 317,57	
• Dotations financières	7 463 501,54		7 463 501,54	22 253 738,28
TOTAL V	18 539 218,68		18 539 218,68	49 888 125,58
VI RESULTAT FINANCIER (IV-V)	-6 478 140,03		-6 478 140,03	-38 607 644,25
VII RESULTAT COURANT (III+VI)	149 810 716,75	-1 239 530,40	148 571 186,35	196 558 436,33

(1) Variation de stocks : stock final-stock initial; augmentation (+) ; diminution (-)

(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) (SUITE)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes) Exercice du : 01/01/2014 au 31/12/2014

NATURE	OPERATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE 3=1+2	SITUATION COMPARATIVE AU 31/12/2013 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
VII RESULTAT COURANT (reports)	149 810 716,75	-1 239 530,40	148 571 186,35	196 558 436,33
VIII PRODUITS NON COURANTS				
• Produits des cessions d'immobilisations	18 924 928,07		18 924 928,07	1 968 352,16
• Subventions d'équilibre				
• Reprises sur subventions d'investissement	4 800 000,00		4 800 000,00	4 922 828,16
• Autres produits non courants				28 157 574,81
• Reprises non courantes; transferts de charges	80 689 250,13		80 689 250,13	68 702 284,63
TOTAL VIII	104 414 178,20		104 414 178,20	103 751 039,76
IX CHARGES NON COURANTES				
• Valeurs nettes d'amortissements des Immobilisations cédées.	1 096 780,81		1 096 780,81	1 274 260,80
• Subventions accordées				
• Autres charges non courantes	23 423 078,85		23 423 078,85	27 341 939,07
• Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions.	1 291 697,70		1 291 697,70	18 269 363,57
TOTAL IX	25 811 557,36		25 811 557,36	46 885 563,44
X RESULTAT NON COURANT (VIII ± IX)	78 602 620,84		78 602 620,84	56 865 476,32
XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII-X)	228 413 337,59	-1 239 530,40	227 173 807,19	253 423 912,64
XII IMPOTS SUR LES RESULTATS	67 271 394,72		67 271 394,72	42 300 589,74
XIII RESULTAT NET (XI-XII)	161 141 942,87	-1 239 530,40	159 902 412,47	211 123 322,90
XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)	4 379 710 007,10		4 379 710 007,10	4 966 197 270,85
XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)	4 218 568 064,23	1 239 530,40	4 219 807 594,63	4 755 073 947,95
XVI RESULTAT NET (PRODUITS-CHARGES)	161 141 942,87	-1 239 530,40	159 902 412,47	211 123 322,90

NON COURANT

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)		Exercice du : 01/01/2014 au 31/12/2014	
		31/12/2014	31/12/2013
I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)			
1	• Ventes de marchandises en l'état	11 282 104,65	
2	- • Achats revendus de marchandises	11 369 700,62	
I	= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	-87 595,97	
II	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	4 166 562 379,10	4 766 634 410,15
3	• Ventes de biens et services produits	4 111 344 560,44	4 629 677 738,53
4	• Variation stocks de produits	55 217 818,66	136 956 671,62
5	• Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
III	- CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE : (6+7)	3 590 370 491,02	4 115 999 926,43
6	• Achats consommés de matières et fournitures	3 316 918 694,54	3 823 752 632,99
7	• Autres charges externes	273 451 796,48	292 247 293,44
IV	= VALEUR AJOUTEE (I + II - III)	576 104 292,11	650 634 483,72
8	+ • Subventions d'exploitation		
V	- Impôts et taxes	68 333 295,61	69 534 988,59
9	- • Impôts et taxes		
10	- • Charges de personnel	168 244 942,86	168 851 992,90
	= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	339 526 053,64	412 247 502,23
	= INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)		
11	+ • Autres produits d'exploitation		
12	- • Autres charges d'exploitation	1 120 000,00	1 120 000,00
13	+ • Reprises d'exploitation : transferts de charges	85 390 266,50	84 531 339,61
14	- • Dotations d'exploitation	268 746 993,76	260 492 761,27
VI	= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	155 049 326,38	235 166 080,57
VII	± RESULTAT FINANCIER	-6 478 140,03	-38 607 644,25
VIII	= RESULTAT COURANT (+ ou -)	148 571 186,35	196 558 436,33
IX	± RESULTAT NON COURANT	78 602 620,84	56 865 476,32
15	- Impôts sur les résultats	67 271 394,72	42 300 589,74
X	= RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	159 902 412,47	211 123 322,90
II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT (par la méthode dite additive)			
1	• Bénéfice +	159 902 412,47	211 123 322,90
	• Perte -		
2	+ • Dotation d'exploitation ⁽¹⁾	181 566 006,96	172 228 611,32
3	+ • Dotations financières ⁽¹⁾		21 650 291,02
4	+ • Dotations non courantes ⁽¹⁾	1 291 697,70	18 269 363,57
5	- • Reprises d'exploitation. ⁽²⁾		
6	- • Reprises financières ⁽²⁾	143 091,30	
7	- • Reprises non courantes ^{(2) (3)}	85 489 250,13	73 625 112,79
8	- • Produits des cessions d'immobilisations	18 924 928,07	1 968 352,16
9	+ • Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées.	1 096 780,81	1 274 260,80
I	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	239 299 628,44	348 952 384,66
10	- Distributions de bénéfices	226 200 000,00	
II	AUTOFINANCEMENT	13 099 628,44	348 952 384,66

⁽¹⁾ A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

⁽²⁾ A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.

⁽³⁾ Y compris reprises sur subventions d'investissements.

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE Exercice du : 01/01/2014 au 31/12/2014

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

MASSES	31/12/2014	31/12/2013	Variations a - b	
			Emplois c	Ressources d
1 Financement Permanent	1 653 601 340,82	1 804 096 480,78	150 495 139,96	
2 Moins actif immobilisé	919 084 598,24	1 043 074 350,94		123 989 752,70
3 = FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2)	(A) 734 516 742,58	761 022 129,84		26 505 387,26
4 Actif circulant	1 931 685 909,20	1 859 504 622,88	72 181 286,32	
5 Moins Passif circulant	1 244 847 308,41	1 100 332 502,08		144 514 806,33
6 = BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5)	(B) 686 838 600,79	759 172 120,80	72 333 520,01	
7 TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF) = A - B	47 678 141,79	1 850 009,04		45 828 132,75

II. EMPLOIS ET RESSOURCES

		EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
		EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
• AUTOFINANCEMENT	(A)		13 099 628,44		348 952 384,66
• Capacité d'autofinancement			239 299 628,44		348 952 384,66
• Distributions de bénéfices			226 200 000,00		
• CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS	(B)		19 021 782,93		2 412 084,47
• Cession d'immobilisations incorporelles					
• Cession d'immobilisations corporelles			18 924 928,07		1 968 352,16
• Cession d'immobilisations financières					
• Récupération sur créances immobilisées			96 854,86		443 732,31
• AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	(C)				
• Augmentations de capital, apports					
• Subventions d'investissement					
• AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT	(D)				
(nettes de primes de remboursement)					
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)			32 121 411,37		351 364 469,13
II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
• ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS	(E)	58 626 798,63		81 735 897,89	
• Acquisitions d'immobilisations incorporelles		234 186,33			
• Acquisitions d'immobilisations corporelles		58 392 612,30		81 735 897,89	
• Acquisitions d'immobilisations financières					
• Augmentations des créances immobilisées					
• REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES	(F)				
• REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT	(G)			150 000 000,00	
• EMPLOIS EN NON-VALEURS	(H)				
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)		58 626 798,63		231 735 897,89	
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)			72 333 520,01	108 896 127,19	
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE		45 828 132,75		10 732 444,06	
TOTAL GENERAL		104 454 931,38	104 454 931,38	351 364 469,13	351 364 469,13

↗ Augmentations

↘ Diminutions

ÉTAT DES DÉROGATIONS

ETAT DES DEROGATIONS		Exercice du : 01/01/2014 au 31/12/2014	
INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS.	
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT	
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT	
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT	

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES		Exercice du : 01/01/2014 au 31/12/2014	
NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS.	
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT	
–			
II. Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT	
–			

70

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES		Exercice du : 01/01/2014 au 31/12/2014						
NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS								
• Frais préliminaires								
• Charges à répartir sur plusieurs exercices								
• Primes de remboursement d'obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	45 540 611,51	234 186,33						45 774 797,84
• Immobilisation en recherche et développement								
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	36 964 037,60							36 964 037,60
• Fonds commercial	7 491 626,49							7 491 626,49
• Autres immobilisations incorporelles	1 084 947,42	234 186,33						1 319 133,75
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 741 918 196,56	58 392 612,30		87 562 417,52	1 143 009,51	15 501 215,96	87 562 417,52	3 783 666 583,39
• Terrains	108 885 566,04			1 396 956,13	1 143 009,51			109 139 512,66
• Constructions	502 840 845,22			4 052 057,74		1 980,00		506 890 922,96
• Installations techniques, matériel et outillage	2 976 308 923,22			82 113 403,65		15 284 866,50		3 043 137 460,37
• Matériel de transport	42 714 415,97							42 714 415,97
• Mobilier, matériel de bureau et aménagement	30 155 531,58					161 888,41		29 993 643,17
• Autres immobilisations corporelles	4 569 219,59					52 481,05		4 516 738,54
• Immobilisations corporelles en cours	76 443 694,94	58 392 612,30					87 562 417,52	47 273 889,72

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS					Exercice du : 01/01/2014 au 31/12/2014				
NATURE	Cumul d'amortissement début exercice		Dotation de l'exercice		Amortissements / Immobilisations sorties		Cumul d'amortissement fin exercice		
	(1)		(2)		(3)		(4) = 1+2-3		
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS									
• Frais préliminaires									
• Charges à répartir sur plusieurs exercices									
• Primes de remboursement des obligations									
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
• Immobilisation en recherche et développement									
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires									
• Fonds commercial									
• Autres Immobilisations incorporelles									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
• Terrains									
• Constructions									
• Installations techniques, matériel et outillage									
• Matériel de transport									
• Mobilier, matériel de bureau et aménagements									
• Autres immobilisations corporelles									
• Immobilisations corporelles en cours									

71

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION										Exercice du : 01/01/2014 au 31/12/2014				
Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice Date de clôture	Situation nette	Résultat net	Produits inscrits au C.p.c. de l'exercice					
	1	2	3	4	5	6	7	8	9					
LONGOMETAL ARMATURE	INDUSTRIE	60 346 000,00	96,93%	58 494 100,00	36 986 900,28	31/12/2014	38 189 861,99	179 123,33						
TOTAL		60 346 000,00	96,93%	58 494 100,00	36 986 900,28	31/12/2014	38 189 861,99	179 123,33						

TABLEAU DES PROVISIONS

TABLEAU DES PROVISIONS										Exercice du : 01/01/2014 au 31/12/2014				
NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice						
		d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes							
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	29 385 768,46					143 091,30		29 242 677,16						
2. Provisions réglementées	189 598 028,50			1 291 697,70			66 689 250,13	124 200 476,07						
3. Provisions durables pour risques et charges	94 651 112,08						14 000 000,00	80 651 112,08						
SOUS TOTAL (A)	313 634 909,04			1 291 697,70		143 091,30	80 689 250,13	234 094 265,31						
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	157 969 558,18	87 180 986,80			82 697 642,21			162 452 902,77						
5. Autres provisions pour risques et charges	603 447,26		7 463 501,54			603 447,26		7 463 501,54						
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie														
SOUS TOTAL (B)	158 573 005,44	87 180 986,80	7 463 501,54		82 697 642,21	603 447,26		169 916 404,31						
TOTAL (A+B)	472 207 914,47	87 180 986,80	7 463 501,54	1 291 697,70	82 697 642,21	746 538,56	80 689 250,13	404 010 669,62						

TABLEAU DES CRÉANCES

TABLEAU DES CREANCES		Exercice du : 01/01/2014 au 31/12/2014						
CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE				AUTRES ANALYSES		
		plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	40 147 560,34	39 853 991,56		243 850,95				
• Prêts immobilisés	293 568,78		49 717,83	243 850,95				
• Autres créances financières	39 853 991,56	39 853 991,56						
DE L'ACTIF CIRCULANT	778 461 253,24		694 689 337,27	83 771 915,97		120 132 558,41	30 646 524,70	191 023 986,47
• Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	53 854 344,20		53 854 344,20					
• Clients et comptes rattachés	567 053 113,89		483 281 197,92	83 771 915,97				191 023 986,47
• Personnel	793 734,33		793 734,33					
• Etat	110 060 876,15		110 060 876,15			110 060 876,15		
• Comptes d'associés	30 646 524,70		30 646 524,70				30 646 524,70	
• Autres débiteurs	11 619 964,66		11 619 964,66			10 071 682,26		
• Comptes de régularisation-Actif	4 432 695,31		4 432 695,31					

TABLEAU DES DETTES

TABLEAU DES DETTES		Exercice du : 01/01/2014 au 31/12/2014						
DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Organismes publics	Montants vis -à- vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT								
• Emprunts obligataires								
• Autres dettes de financement								
DU PASSIF CIRCULANT	1 235 451 634,96		1 235 451 634,96			247 027 434,36	1 120 464,00	
• Fournisseurs et comptes rattachés	933 943 004,07		933 943 004,07					
• Clients créditeurs, avances et acomptes	30 896 032,07		30 896 032,07					
• Personnel	16 093 994,63		16 093 994,63					
• Organismes sociaux	3 191 836,98		3 191 836,98					
• Etat	247 027 434,36		247 027 434,36			247 027 434,36		
• Comptes d'associés	1 120 464,00		1 120 464,00				1 120 464,00	
• Autres créanciers	678 868,85		678 868,85					
• Comptes de régularisation - Passif	2 500 000,00		2 500 000,00					

TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU REÇUES				Exercice du : 01/01/2014 au 31/12/2014		
TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture	
• Sûretés données						
• Sûretés reçues	7 647 612,38	Hypothèque		Hypothèque en 1 ^{er} rang sur les titres fonciers des logements cédés		
	10 000 000,00	Hypothèque		Hypothèque de 1er rang sur un terrain pour la garanties du risque foncier évalué à 10 Millions de Dirhams des terrains litigieux cédés à la SNEC		

(1) Gage: 1 - Hypothèque: 2 - Nantissement: 3 - Warrant: 4 - Autres: 5 - (à préciser)

(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT - BAIL

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT - BAIL		Exercice du : 01/01/2014 au 31/12/2014	
ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRECEDENT	
. CAUTIONS ET AVALS	5 824 665,55	18 233 000,00	
. AUTRES ENGAGEMENTS DONNES			
- CREDIT D'ENLEVEMENT	60 000 000,00	30 000 000,00	
- CREDITS DOCUMENTAIRES & REMISES DOCUMENTAIRES & ESCOMPTE	740 286 749,33	804 139 000,00	
ENGAGEMENT RELATIF AUX AVANTAGES SOCIAUX ACCORDES POSTERIEUREMENT A L'EMPLOI, AUTRES QUE LES RETRAITES	86 230 000,00	86 230 000,00	
- ENGAGEMENT DE CESSION DE 12 LOGEMENTS RESTANT A CEDER			
UNE VALEUR GLOBALE DE	3 070 642,08	3 070 642,08	
- ENGAGEMENT DE CESSION DE TERRAIN POUR UNE VALEUR GLOBALE DE	30 629 563,79	30 629 563,79	
TOTAL MAD	926 041 620,75	972 302 205,87	
ENGAGEMENTS RECUS			
- AVALS ET CAUTIONS			
- CAUTIONS RECUS DES CLIENTS	101 170 000,00	103 470 000,00	
- CAUTIONS RECUS DES FOURNISSEURS EN MAD	12 156 812,14	12 109 689,52	
- CAUTIONS RECUS DES FOURNISSEURS EN EUR	8 917 715,90	28 981 035,65	
- CAUTIONS RECUS DES FOURNISSEURS EN USD	5 482 687,50	5 535 000,00	
- CAUTIONS RECUS DES FOURNISSEURS EN SEK			
- CAUTIONS RECUS DES FOURNISSEURS EN GBP			
	127 727 215,54	150 095 725,17	
TOTAL MAD	113 326 812,14	115 579 689,52	
TOTAL EURO	8 917 715,90	28 981 035,65	
TOTAL USD	5 482 687,50	5 535 000,00	
TOTAL SEK			
TOTAL GBP			



101, Bd Massira Al Khadra
20100 Casablanca - Maroc



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20050 Casablanca -Maroc

Aux Actionnaires de
SONASID
Naodr

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 25 juin 2014, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société SONASID comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1 572 950 228,74 dont un bénéfice net de MAD 159 902 412,47.

74

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse, cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société SONASID au 31 décembre 2014 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

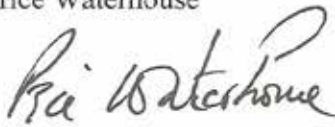
Vérification et information spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 20 mars 2015

Les Commissaires aux comptes

Price Waterhouse



Mohamed Haddou-Bouazza
Associé

Price Waterhouse
101, Bd. Massira Al Khadra - 20100 Casablanca
Tél. : 0522 779 000 / 0522 984 040
Fax : 0522 991 196 / 0522 313 091
IF: 01031195-RC: 34533-CNSS: 161862

Ernst & Young



ERNST & YOUNG
37, Boulevard. Abdou Elil Ben Kaddour
- CASABLANCA
Tél : (212-2) 2 95 79 00 - Fax : (212-2) 2 95 02 26
2015.02.26

Bachir Tazi
Associé

RÉSOLUTIONS / EXERCICE 2014

Première résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice 2014 tels qu'ils sont présentés, se soldant par un bénéfice net comptable de 159 902 412,47 MAD.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Deuxième résolution

En conséquence de l'adoption de la résolution ci-dessus, l'Assemblée générale donne aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2014.

Troisième résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 telle qu'elle a été complétée et modifiée par la loi 20-05, approuve les opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice.

Quatrième résolution

L'Assemblée générale approuve l'affectation suivante des résultats :

- Bénéfice net comptable	159 902 412,47 MAD
Report à nouveau sur exercices antérieurs	(+) 2 988 963,39 MAD

- Bénéfice distribuable	162 891 375,86 MAD
- Dividendes	(-) 159 900 000,00 MAD

- Solde	2 991 375,86 MAD

Elle décide en conséquence de distribuer un dividende global de 159 900 000,00 dirhams, soit 41 dirhams par action et d'affecter au compte « report à nouveau » le solde non distribué, soit 2 991 375,86 dirhams.

Ce dividende sera payé sous déduction de la taxe retenue à la source à compter du 31 juillet 2015 selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur.

Cinquième résolution

L'Assemblée générale décide d'octroyer aux Administrateurs des jetons de présence au titre de l'exercice comptable 2014 pour un montant brut de 80.000,00 MAD par Administrateur.

Sixième résolution

L'Assemblée générale prend acte de la démission de la société ATTIJARIWAFABANK de son mandat d'administrateur et lui donne quitus plein, entier et définitif de sa gestion.

Septième résolution

L'Assemblée générale ratifie la cooptation de M. Mohamed Ramsès ARROUB en qualité d'administrateur, et ce, en remplacement de ATTIJARIWAFABANK.

Son mandat d'administrateur viendra à expiration lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2017.

Huitième résolution

L'Assemblée générale prend acte de la démission de M. André BOCK de son mandat d'administrateur et lui donne quitus plein, entier et définitif de sa gestion.

Neuvième résolution

L'Assemblée générale ratifie la cooptation de M. Pascal GENEST en qualité d'administrateur, et ce, en remplacement de M. André BOCK.

Son mandat d'administrateur viendra à expiration lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2017.

Dixième résolution

L'Assemblée générale prend acte de la démission de M. Hassan BOUHEMOU de son mandat d'administrateur et lui donne quitus plein, entier et définitif de sa gestion.

Onzième résolution

L'Assemblée générale ratifie la cooptation de M. Hassan OURIAGLI en qualité d'administrateur, et ce, en remplacement de M. Hassan BOUHEMOU.

Son mandat d'administrateur viendra à expiration lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2017.

Douzième résolution

L'Assemblée générale prend acte de la démission de M. Gérard FERGUSON de son mandat d'administrateur et lui donne quitus plein, entier et définitif de sa gestion.

Treizième résolution

L'Assemblée générale ratifie la cooptation de M. Vincent CHOLET en qualité d'administrateur, et ce, en remplacement de M. Gérard FERGUSON.

Son mandat d'administrateur viendra à expiration lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2017.

Quatorzième résolution

L'Assemblée générale prend acte de la démission de Mme Laurence GNEMMI de son mandat d'administrateur et lui donne quitus plein, entier et définitif de sa gestion.

Quinzième résolution

L'Assemblée générale ratifie la cooptation de M. Hugues FAUVILLE en qualité d'administrateur, et ce, en remplacement de Mme Laurence GNEMMI.

Son mandat d'administrateur viendra à expiration lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2017.

Seizième résolution

L'Assemblée générale prend acte de la démission de M. Paul TETTEROO de son mandat d'administrateur et lui donne quitus plein, entier et définitif de sa gestion.

Dix septième résolution

L'Assemblée générale ratifie la cooptation de M. Cédric BOUZAR en qualité d'administrateur, et ce, en remplacement de M. Paul TETTEROO.

Son mandat d'administrateur viendra à expiration lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2017.

Dix huitième résolution

L'Assemblée générale prend acte de la démission de M. Mohamed LAMRANI de son mandat d'administrateur et lui donne quitus plein, entier et définitif de sa gestion.

Dix neuvième résolution

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir les formalités légales.



SONASID

DIRECTION GÉNÉRALE

Twin Center Tour A - 18^{ème} étage

Angle Bd Zerktouni et Bd El Massira Al Khadra, Casablanca

Tél. : +212 (0) 522 95 41 00

Fax : +212 (0) 522 95 86 43

www.sonasid.ma